

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU 25 JUNI 2020**

A 17 heures
Gymnase communautaire
19190 BEYNAT

ORDRE DU JOUR

Etaients présents les conseillers titulaires suivants :

Alain SIMONET; Michel SERVANTIE; Philippe BRUNIE; Eliane NISSOU; Bernard REYNAL; Bernard LARBRE; Dominique CAYRE; Ghislaine DUBOST; Gabriel BARRADE; Yolande BELGACEM; Jean-Pierre LARIBE; Jean-Michel MONTEIL; Arnaud REYNIER; Danièle BESSE; Pierre MILY; Jean-Paul DUMAS; Sabine SABATIER; Vincent LEDOUX; Guy CHASSAGNE; Michel CHARLOT; Marie-Claude PECOUYOUL; Alain VAUZOUR; Eric GALINON; Yves NOYER; Jérôme MADELEINE; Christophe CARON; Nicolas TARDIF; Caroline DU MAS DE PAYSAC; Daniel ROCHE; Yves POUCHOU; Dominique PERRIER; Jean-Louis ROCHE; Olivier LAPORTE; Eric CISCARD; Philippe LONGUEVILLE; Nathalie LABORDE-BRESSY; Laurent PUYJALON; Roselyne POUJADE

Etaients présentes les conseillères suppléantes suivantes : Nathalie DURANTON, Myriam LINA

Etaients représentées les conseillères titulaires suivantes : Isabelle VIRONDEAU par Nicolas TARDIF, Emmanuelle DUPUY par Christophe CARON; Marie-Thérèse SCHULLER par Dominique PERRIER

Etaients excusés : Christian LOUIS; Christelle CANTALOUBE; M. Jean Louis MONTEIL; Alexandre TRONCHE

ENCOURS DE SEANCE :

- Départ de M. Christian DERACHINOIS, M. Gérard LAVASTROU, M. Christophe LISSAJOUX après le vote des budgets primitifs 2020.
 - Arrivée de Mme Myriam LINA pour les délibérations N°2020-41 à N°2020-55
- M. Jean-Michel MONTEIL a été nommé secrétaire.

➤ COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Décisions prises en application de l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020

- ✚ **DECISION N° 2020-02 du 30 avril 2020 :** Fixation du prix du conditionnement et du portage de repas dans le cadre d'activités scolaires ou extrascolaires pour l'année 2020 à 1,29 €
- ✚ **DECISION N° 2020-03 du 30 avril 2020 :** Convention pour une mise à disposition de locaux pour une durée de 3 ans et un loyer mensuel charges comprises de 950.00 € TTC avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vallée de la Dordogne Corrèzienne – 19120 BEAULIEU-SUR-DOROGNE
- ✚ **DECISION N° 2020-04 du 30 avril 2020 :** Convention avec l'Association INITIATIVE NOUVELLE AQUITAINE pour l'apport de la somme de **vingt-six mille cent cinquante-six euros (26 156,00 €)**, à raison de 2€ par habitant, afin que l'Association et ses membres, dans le cadre d'un prévisionnel d'activités, réalisent des opérations de prêts aux entreprises touchées par la crise du COVID 19

Décisions prises en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- ✚ **27/03/2020 :** Abonnement (accès numérique + papier) d'un an à « La Lettre du Cadre » pour un montant de 219.00 € TTC
- ✚ **09/04/2020 :**
 - Travaux de dépose et repose de bordure dans la ZA Chauffour de Nonards pour un montant de 840.00 € HT par l'entreprise de maçonnerie COUTEAU Jonathan – 19120 NONARDS
 - Acquisition et installation de nouveaux postes informatiques (service comptabilité) pour un montant de 2083.20 € HT par AMEDIA SOLUTIONS – 19100 BRIVE LA GAILLARDE
- ✚ **14/04/2020 :**
 - Mission de contrôle technique (lot1) pour la construction du centre d'incendie et de secours de Beaulieu-sur-Dordogne pour un montant forfaitaire et global de 4 980.00 € HT par la Société SOCOTEC – 19100 BRIVE

- Mission de coordination SPS 2^{ème} catégorie (lot 2) pour la construction du centre d'incendie et de secours de Beaulieu-sur-Dordogne pour un montant forfaitaire et global de 2 243.00 € HT par la Société GROUPE QUALICONSULT – 87023 LIMOGES cedex
- ✚ **22/04/2020**: Travaux supplémentaires de reconstruction d'une partie de mur de soutènement sur la VC n°1 de SIONIAC pour un montant de 1 362.00 HT par l'entreprise de maçonnerie GAUCHER – 46110 VAYRAC
- ✚ **23/04/2020**: Création et paramétrage d'une salle de conférence téléphonique pour un montant de 240.00 € TTC par AMEDIA SOLUTIONS – 19100 BRIVE LA GAILLARDE
- ✚ **05/05/2020**: Travaux sur la VCI n°1 de SAINT-BAZILE de MEYSSAC pour un montant de 3 635.29 € HT par l'entreprise TP POUZOL- 19190 AUBAZINE
- ✚ **06/05/2020**: Acquisition d'un lave-linge pour un montant de 499.90 € HT auprès de l'entreprise BRI-DÉCO-MÉNAGE – 19500 MEYSSAC
- ✚ **11/05/2020**: Contrat de nettoyage des locaux de la communauté de communes sur le site de Meyssac pour un montant de 130.00 € par intervention pour une durée de 7 mois par l'entreprise N. De Bock- 19360 COSNAC
- ✚ **12/05/2020**: Entretien de la végétation (hors voies goudronnées), valorisation de la signalétique, des points de vues et des sites remarquables avec l'entreprise BUREAU DES ACCOMPAGNATEURS DE LA MONTAGNE LIMOUSINE – 19300 DARNETS pour un montant de 2 556.80 € HT secteur Beaulieu-sur-Dordogne, de 2 983.60 € HT secteur Beynat, 4 805.24 € HT secteur Branceilles, 4 103.95 € HT secteur Collonges- La-Rouge.
- ✚ **14/05/2020**: Fourniture d'écrans avec passe-documents et de visières de protection individuelle contre le COVID-19 pour un montant de 937.43 € TTC par l'entreprise ABSICES – 19500 MEYSSAC
- ✚ **DECISION N° 2020-05 du 26/05/2020**: Signature, auprès de la Caisse d'Epargne, d'une ligne de crédit pour le budget principal de la communauté de communes, aux conditions suivantes :
 - Montant de la ligne de trésorerie : 1 100 000, 00 €
 - Durée : 364 jours
 - Mode de calcul des intérêts : nombre de jours exact / 360 jours
 - Taux d'intérêt : taux fixe de 0.50 %
 - Montant minimum des tirages : aucun
 - Montant minimum des remboursements : aucun
 - Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office
 - Frais de dossier : néant
 - Commission d'engagement : 0,10 % du montant
 - Commission de mouvement : Néant
 - Commission de non-utilisation : 0,08 % de la différence entre le montant de la trésorerie et l'encours moyen des tirages
- ✚ **DECISION N° 2020-06 du 26/05/2020**: Signature, auprès de la Caisse d'Epargne, d'une ligne de crédit pour le budget « Enfance-Jeunesse », aux conditions suivantes :
 - Montant de la ligne de trésorerie : 285 000, 00 €
 - Durée : 364 jours
 - Mode de calcul des intérêts : nombre de jours exact / 360 jours
 - Taux d'intérêt : taux fixe de 0.65 %
 - Montant minimum des tirages : aucun
 - Montant minimum des remboursements : aucun
 - Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office

- Frais de dossier : néant
- Commission d'engagement : 0,10 % du montant
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non-utilisation : 0,08 % de la différence entre le montant de la trésorerie et l'encours moyen des tirages.

- ✚ **27/05/2020**: Fourniture d'une faucheuse-débroussailleuse à bras articulé et à déport avant télescopique pour un montant de 39 890.00 € HT et reprise de l'ancien matériel pour un montant de 16 200.00 € par l'entreprise NOREMAT – 54714 LUDRES cedex
- ✚ **27/05/2020**: Fourniture de flacons de gel hydro alcoolique et de produit désinfectant pour un montant de 163.23 € TTC par l'entreprise COR NET – 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
- ✚ **05/06/2020**: Signature d'un accord-cadre avec le groupement conjoint SAS DEVAUD TP et SARL POUZOL TP pour :
 - Lot n°1 : travaux de modernisation de la voirie d'intérêt communautaire pour un montant minimum de 100 000 € HT et un montant maximum de 350 000 € HT,
 - Lot n°2 : travaux emplois partiels pour un montant minimum de 25 000 € HT et un montant maximum de 70 000 € HT.
- ✚ **10/06/2020**: Fourniture de visières de protection individuelle contre le COVID-19 pour un montant de 103.68 € TTC par l'entreprise ABSICES – 19500 MEYSSAC
- ✚ **12/06/2020**: Conception et fabrication d'un panneau pour la ZA du PESCHER pour un montant de 420.00 € HT par la SARL OPALINE – 19500 MEYSSAC
- ✚ **15/06/2020**: Conception et fabrication de panneaux en alu composite pour les piscines de Collonges-La-Rouge et de Meyssac ainsi que pour les 3 crèches pour un montant de 226.80 € TTC par l'entreprise ABnprint-19190 BEYNAT

➤ **COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 2 JUIN 2020**

- ✚ **DECISION N°2020-02 du 2 juin 2020**: Signature d'un compromis de vente d'un terrain de 1 716 m2 de la zone artisanale de Chauffour à NONARDS à M. Cédric BROUSSE pour un montant HT de 15 444,00 €, les frais d'actes étant supportés par le preneur
- ✚ **DECISION N°2020-03 du 2 juin 2020**: Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et/ou d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique
- ✚ **DECISION N°2020-04 du 2 juin 2020**: Reconstitution des TARIFS 2019 de la PISCINE de LA VALANE pour 2020 comme suit:

ADULTES (à partir de 14 ans)	
Client du camping	Gratuit
Le ticket	4,00 €
Carnet de 10 tickets	30,00 €
Abonnement mensuel	35,00 €
Groupe à partir de 10 (le ticket)	3,00 €
ENFANTS (DE 4 ANS A 14 ANS)	
Moins de 4 ans	Gratuit
Client du camping	Gratuit
Le ticket	2,50 €

Carnet de 10 tickets	20,00 €
Abonnement mensuel	25,00 €
CENTRE DE LOISIRS	
Par enfant	2,00€
CARTES CLIENT VVF VILLAGES DE VACANCES DE COLLONGES	
1 semaine	35,00 €
CARTE LOUEUR DE GITES SAISON	
140,00 €	

- ✚ considérant les mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, ces tarifs seront réduits de 50% en cas de limitation de la fréquentation dans l'établissement et les bassins

➤ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 ET 27 FEVRIER 2020**

Compte-rendu du conseil communautaire du 18 février 2020 transmis par courrier électronique le 20/04/2020.
Compte-rendu du conseil communautaire du 27 février 2020 transmis par courrier électronique le 21/04/2020.

BUDGET PRIMITIF 2020 DES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité le budget primitif des budgets annexes suivants :

- ZA Les Champs d'Escure au Pescher.
- Village vacances la Riviera limousine,
- SPANC

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 42
Représentés : 3
Votants : 45
Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

- Local de Nonards,
- ZA de Chauffour à Nonards,
- Village vacances Les Vignottes,
- Camping de la Valane,
- Enfance-Jeunesse

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 42
Représentés : 3
Votants : 45
Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 1

- Voir en annexe la présentation générale par chapitre des budgets primitifs 2020 des budgets annexes

BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire a adopté à la majorité le budget primitif 2020 du budget principal.

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 42

Représentés : 3
Votants : 45
Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

- Voir en annexe la présentation générale par chapitre du budget primitif 2020 du budget principal.

DELIBERATION N°2020-41 : FISCALITE DIRECTE LOCALE 2020 - VOTE DES TAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment ses articles 1638-0 bis, 1379-0 bis et 1609 nonies C,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 15 septembre 2016 portant création de la communauté de communes Midi Corrèzien au 1er Janvier 2017 par fusion des communautés de communes du Pays de Beynat, des Villages du Midi Corrèzien et du Sud Corrèzien avec extension à la Commune D'ALTILLAC,

Considérant que la Communauté de communes Midi Corrèzien est soumise au régime de fiscalité professionnelle unique,

Considérant que par délibération n° 2017-123 du 31 mars 2017, le conseil a décidé d'appliquer une intégration fiscale progressive du taux de taxe d'habitation (TH), de taxe foncière bâti (TFB), de taxe foncière non bâti (TFNB) et de cotisation foncière des entreprises (CFE) sur le territoire de la communauté de communes Midi Corrèzien sur une durée de 12 ans ;

Considérant que le Conseil communautaire doit se prononcer sur les taux de fiscalité intercommunaux,

Considérant toutefois que, dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2021 pour les collectivités, l'article 16 de la loi de finances pour 2020 précise que le taux de taxe d'habitation 2020 est égal au taux appliqué en 2019 sur le territoire de la collectivité. Qu'ainsi le taux de taxe d'habitation est gelé par la loi en 2020 et ne peut être modifié.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE FIXER les taux de fiscalité pour 2020 :**
- **taxe d'habitation : 8,22% (Taux 2019)**
 - **taxe foncière sur les propriétés bâties : 1,36 %**
 - **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,31 %**
 - **cotisation foncière des entreprises : 29,27 %**
- **DE CHARGER le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-42 : FIXATION DU TAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TIOM) POUR 2020

M. Le Président rappelle que le SIRTOM a institué la Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères depuis le 1^{er} janvier 2015 et que cette taxe s'applique sur le périmètre de la Communauté de Communes Midi Corrèzien.

La TIEOM se décompose en deux parties :

- La partie redevance variable (incitative), qui est calculée en prenant le volume collecté en 2018 (Comptabilisation des levées de bacs, des ouvertures de tambours des conteneurs enterrés et des sacs pos-payés) multiplié par le tarif au litre ;

- La partie fiscale, dont le montant est calculé en prenant la population de chaque commune, multipliée par le tarif voté par le SIRTOM + les éventuels services complémentaires assurés par le SIRTOM dans certaines communes (bacs, colonnes, sacs poubelles...).

Le comité syndical du SIRTOM a décidé, par délibération du 17 janvier 2018, d'instaurer une part incitative de 45%, soit 0.02 € le litre collecté. Pour cette partie redevance variable, le montant à fiscaliser par assujetti sera communiqué directement par le SIRTOM aux services fiscaux.

Pour la partie fiscale, il appartient au conseil communautaire de décider du taux par commune, en rapportant le coût du service apporté sur chaque commune aux bases fiscales de taxes foncières de chaque commune ou d'un taux intercommunal en rapportant le coût du service global apporté sur le territoire aux bases fiscales de taxes foncières de la communauté de communes.

En 2019, le conseil avait décidé de fixer un taux unique de taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (T.I.E.O.M.) à 5,01%.

M. Le Président indique à l'assemblée que le montant de la base prévisionnelle pour 2020 s'élève à 13 455 851€ (13 171 574 en 2019). Le produit attendu de taxe pour la part fiscale s'élève à 680 479,00€ (659 772,00 en 2019).

Monsieur le Président propose de fixer le taux de la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères pour 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE FIXER le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020 comme suit :**
 - **Taux unique à 5,06 %.**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-43 : CONVENTION DE FINANCEMENT 2020 DU CIAS MIDI CORREZIEN

Monsieur le Vice-Président Bernard REYNAL informe l'Assemblée que, chaque année, il convient de définir les modalités de financement du CIAS Midi Corrèzien qui met en œuvre la politique sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Au titre de l'exercice 2020, la Communauté de Communes Midi Corrèzien versera au CIAS une participation financière d'un montant de 50 000 € afin que ce dernier puisse exercer les missions qui lui sont dévolues.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le projet de convention de financement,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention et tous documents s'y rapportant.**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

M. Bernard REYNAL relate l'historique du CIAS Midi Corrèzien et il en présente les différents services.

DELIBERATION N°2020-44 : SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES

M. le Président informe les membres du Conseil communautaire de la nécessité de délibérer chaque année sur des subventions d'équilibre provenant du Budget Principal pour équilibrer certains Budgets Annexes.

Selon les dispositions de l'article L 2224.1 du code général des collectivités territoriales, les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses. Cette obligation d'équilibre propre interdit au budget principal de prendre en charge les dépenses prévues au budget annexe d'un service public industriel et commercial.

Toutefois, l'article L 2224-2 du code autorise une telle prise en charge lorsque celle-ci est justifiée par des contraintes particulières de service public imposées par la collectivité (alinéa 1), dans le cadre de la réalisation d'investissements très importants (alinéa 2) ou lorsque la non prise en charge aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs (alinéa 3).

Il convient donc de détailler les montants de subventions nécessaires selon le type de budget annexe :

Service public administratif :

- Subvention d'équilibre du Budget Principal vers le Budget Annexe Enfance-Jeunesse : 285 000,00 €

Services publics à caractère industriel ou commercial :

- Subvention d'équilibre du Budget Principal vers le Budget Annexe Village de vacances La riviera Limousine : 63 000,00 € (alinéa 2)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- Vu le Code des collectivités territoriales, notamment son article L.2224-2,
- Considérant que l'équilibre des budgets annexes Enfance-Jeunesse et Village de vacances La Riviera ne peut être obtenu sans subvention du budget principal, pour les raisons exposées ci-dessus,
 - **D'APPROUVER le virement de subventions d'équilibre du Budget Principal vers certains Budgets Annexes, comme détaillé ci-dessus,**
 - **DE PREVOIR les crédits nécessaires au Budget principal 2020 de la Communauté de Communes,**
 - **DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 1

DELIBERATION N°2020-45 : PARTICIPATIONS FINANCIERES DES BUDGETS ANNEXES AU BUDGET PRINCIPAL

Pour assurer une meilleure lisibilité des politiques publiques, la Communauté de communes, conformément aux dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M14, doit mettre en œuvre un système de contribution des budgets annexes auprès du budget principal, pour la prise en compte de certains coûts indirects. En effet, le budget principal prend à sa charge des dépenses dont bénéficient les budgets annexes (masse salariale comme frais généraux).

Ainsi, l'activité des services SPANC et Enfance-Jeunesse est retracée en Budgets Annexes. Ces derniers doivent donc verser une participation au Budget Principal. Les modalités d'évaluation de cette participation doivent être fixées par délibération et son montant actualisé chaque année.

Il est proposé de retenir un montant forfaitaire de contribution comme suit :

Dépenses		Recettes	
BA SPANC	13 000,00	Budget principal	20 000,00
BA Enfance-Jeunesse	7 000,00		

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER les participations financières prévues ci-dessus pour l'exercice 2020 entre le Budget Principal et les Budgets Annexes**
- **DE DÉCIDER le versement par les budgets annexes d'un remboursement de charges auprès du Budget principal**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-46 : AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL DES SUBVENTIONS AMORTISSABLES ET DEPRECIATION D'ACTIF – STADE D'EAU VIVE

La sincérité du bilan et du compte de résultat impose l'amortissement des subventions (compte 131). Le compte de gestion fait apparaître, au 31/12/2019, un solde de 435 557.47€. Il est donc proposé d'amortir en une seule fois les subventions de la façon suivante :

Imputation	Balance d'entrée	Amortissement au 31/12/2019	Solde au 31/12/2019	Amortissement 2020	Solde au 31/12/2020
1311	96 000,00	27 129,96	68 870,04	68 870,04	0,00
1312	22 221,32	5 699,67	16 521,65	16 521,65	0,00
1313	641 001,23	325 314,74	315 686,49	315 686,49	0,00
13141	1 924,83	769,92	1 154,91	1 154,91	0,00
13151	3 492,41	3 492,41	0,00	0,00	0,00

13158	32 519,50		32 519,50	32 519,50	0,00
1318	32 942,05	32 942,04	0,01	0,01	0,00
1331	4 466,21	3 661,34	804,87	804,87	0,00
TOTAL	834 567,55	399 010,08	435 557,47	435 557,47	0,00

En contrepartie, le bien « Stade d'eau vive », référencé sous le numéro d'inventaire 11-6, d'une Valeur Nette Comptable (VNC) de 508 892.68€ sera amorti pour une valeur de 435 557.47€ pour une nouvelle VNC de 73 335,21 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE PRENDRE acte de la dépréciation du bien « Stade d'eau vive », référencé à l'actif sous le numéro d'inventaire 11-6**
- **DE PROCEDER à la régularisation comptable de la valeur de l'actif par l'amortissement exceptionnel du bien à hauteur de 435 557.47€**
- **DE PREVOIR les crédits correspondants au budget primitif 2020 du budget principal**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-47 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

M. le Président expose aux membres du conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2020, présentés par les associations et qui avaient commencé à être examinés par la Commission « Sport – Culture » avec l'état d'urgence sanitaire.

Il est rappelé que ces dossiers ont été analysés conformément au règlement élaboré par les membres de la Commission et approuvé par délibération n° 2019-08 du 13 février 2019 et transmis à chaque association avec le dossier-type de demande de subvention.

Pour les associations sportives et culturelles soutenant la politique jeunesse communautaire, les montants sont proposés conformément aux critères d'attribution des subventions décidés par le conseil communautaire dans sa délibération n° 2019-42 du 26 février 2019:

- Associations sportives

L'association sportive doit être affiliée à une Fédération omnisport et avoir son siège en Midi Corrèzien. Les critères d'attribution pour le calcul de la subvention sont le nombre de jeunes de moins de 18 ans résidant sur le territoire et le nombre d'encadrants (personne licenciée à minima ou éducateur qualifié):

- 25 € par enfant de moins de 18 ans
- 80 € par encadrant, dans la limite maximum d'un encadrant pour 8 enfants

- Associations culturelles

L'association doit proposer un enseignement régulier, dispensé par des professionnels et avoir son siège en Midi Corrèzien. Les critères d'attribution pour le calcul de la subvention sont le nombre de jeunes de moins de 18 ans résidant sur le territoire et le nombre d'enseignants:

- 25 € par enfant de moins de 18 ans
- 80 € par enseignant

Pour les manifestations sportives et culturelles, les demandes de subventions feront l'objet d'un examen ultérieur tenant compte de l'organisation effective de la manifestation, la crise sanitaire ayant contraint beaucoup d'associations à annuler l'événement.

Ainsi, il est proposé d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes:

CLUBS SPORTIFS		
AS BEYNAT FOOTBALL (ASSOCIATION SPORTIVE BEYNATOISE)	1 245 €	
ASSOCIATION SPORTIVE MEYSSAC FOOTBALL	1 960 €	
UNION SPORTIVE BELLOCOISE (rugby)	840 €	
CLUB DE HANDBALL AMICAL DE LA RÉGION DE MEYSSAC (C.H.A.R.M)	1 220 €	
GOLF CLUB AUBAZINE CORRÈZE	610 €	
MEYSSAC JUDO CLUB	1 120 €	

SHOTOKAN KARATÉ LE PESCHER	1 120€	16 960€
ASSOCIATION SPORTIVE ALTILLACOISE (football)	305€	
ENTENTE SPORTIVE NONARDAISE (football)	2 900€	
MEYSSAC COLLONGES TENNIS	1 195€	
DYNAMICBASKET LOT CORRÈZE	735€	
US BEAULIEU BASKET	1 475€	
UNION SPORTIVE LANTEUILLOISE (football)	710€	
BEYNAT JUDO CLUB	865€	
TENNIS CLUB BEYNAT COIROUX	355€	
VTT COLLONGES LA ROUGE	305€	
ÉCOLES DE MUSIQUE		
ÉTINCELLE BRANCEILLAISE	Voir la délibération N°2020-48 du 25/06/2020	4 150€
ÉCOLE DE MUSIQUE ACCORDS	4 150€	
TOTAL		21 110€

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER et de verser une subvention aux associations culturelles et sportives du Midi Corrèzien pour l'année 2020 pour un montant total de 21 110,00€,**
- **D'INSCRIRE les crédits nécessaires à la dépense au Budget principal 2020 de la Communauté de Communes,**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-48 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES 100 ANS DE L'ÉTINCELLE BRANCEILLAISE

L'association l'Étincelle Branceillaise et son école de musique voient le jour en 1920 dans le but de fédérer un groupe autour de la musique et d'animer des moments forts qui rythment la vie des communes voisines de l'époque. Depuis sa création, l'association a su se développer aux travers des différents événements festifs, par l'élargissement de la tranche d'âge et du nombre d'adhérents qui est en perpétuelle hausse.

En cette année 2020, l'association de L'Étincelle Branceillaise et son École de Musique fêtent donc 100 ans d'existence. Cette association qui donne de la vie à sa commune depuis tant d'année a pour projet de faire de ses 100 ans un moment mémorable avec de nombreuses manifestations qui permettront de réunir les anciens musiciens avec les actuels et les élèves, ainsi que de rendre hommage au fondateur de cette association.

Le projet se présente sous 2 dates et relève du domaine culturel ainsi qu'historique :

- La première : le soir 14 Août 2020, soirée festive ouverte à tous
- La deuxième : la journée du 21 Novembre 2020, avec une partie de commémoration le matin et à partir de midi un banquet. Un album souvenir est en cours de montage pour cette journée. Le 21 sera l'occasion de fêter la sainte Cécile, sainte patronne des musiciens.

L'Étincelle a su se diversifier à travers les années grâce à l'école de musique créée en 1920 et couvre aujourd'hui la grande majorité des cours d'instruments dispensés sur le territoire communautaire en matière de fanfare.

Compte tenu du budget de cette manifestation d'intérêt communautaire et du caractère exceptionnel de l'événement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 2 300,00 € à l'association de L'Étincelle Branceillaise.**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
 Présents : 40
 Représentés : 3
 Votants : 43
 Pour : 43
 Contre : 0
 Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-49 : DEMANDES DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA CORREZE POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AU TITRE DU CONTRAT DE COHESION DES TERRITOIRES : ANNEE 2020

M. le Président rappelle que la Communauté de Communes a signé un Contrat de Cohésion des Territoires avec le Conseil Départemental de la Corrèze portant sur les périodes de 2018 à 2020. Il constitue le cadre général d'intervention financière du Département pluriannuel prospectif.

Dans ce cadre, pour l'année 2020, la Communauté de Communes sollicite une subvention pour la réalisation des opérations suivantes :

- Acquisition d'une épareuse,
- Réfection de la toiture du local technique de Nonards,
- Réfection du sol du court de tennis couvert,
- Installation d'éclairage à performance énergétique aux gymnases de Beynat/Meyssac.

L'acquisition de l'épareuse est inscrite au contrat sur l'année 2020 pour un montant de 5 000,00 €. Le plan de financement de l'opération est le suivant :

	Montant	%
Communauté de communes	34 890.00	87.50%
Département de la Corrèze – Contrat de cohésion	5 000.00	12.50%
TOTAL	39 890.00 €	100%

Trois autres opérations, qui n'étaient pas inscrites au contrat initial et qui feront l'objet d'un avenant, se substitueront à deux projets contractualisés mais ajournés par la Communauté de Communes. Il s'agit de l'étude OPAH et des travaux de réhabilitation ex-bureaux SSIAD Meyssac pour un montant total de subvention de 42 000,00 €.

La description et le plan de financement de ces trois opérations sont présentés ci-dessous :

- **Réfection de la toiture du local technique de Nonards :**

La Communauté de Communes Midi Corrèzien est propriétaire, depuis 2007, d'un local technique situé au lieu-dit Laroche, sur la commune de Nonards. La collectivité souhaite procéder à la réfection de sa toiture vétuste.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

	Montant	%
Communauté de communes	19 009.90	25%
Département de la Corrèze – Contrat de cohésion	22 811.88	30%
DETR 2020 – Construction ou rénovation de locaux techniques	34 217.82	45%
TOTAL	76 039.60 €	100%

- **Réfection du sol du court de tennis couvert :**

La Communauté de Communes Midi Corrèzien possède un court de tennis couvert, situé au lieu-dit La Valane sur la commune de Collonges la Rouge. Le revêtement de la surface de jeu est fortement détérioré et le rend incompatible avec une pratique du tennis en compétition. La collectivité souhaite donc procéder à la réfection du sol en béton poreux. Le plan de financement de l'opération est le suivant :

	Montant	%
Communauté de communes	4 600,00	20%
FFT – Ligue Nouvelle Aquitaine	2 300,00	10%
Meysac Collonges Tennis	2 300,00	10%
Département de la Corrèze – Contrat de cohésion	6 900,00	30%
DETR 2020 – Aménagement de petits équipements sportifs	6 900,00	30%
TOTAL	23 000,00 €	100%

- **L'installation d'éclairage à performance énergétique aux gymnases de Beynat/Meysac**

La Communauté de Communes Midi Corrèzien est propriétaire de deux gymnases situés sur les communes de Beynat et Meysac. La collectivité souhaite procéder au remplacement du système d'éclairage existant par un éclairage LED à haute performance énergétique. Le plan de financement de l'opération est le suivant :

	Montant	%
Communauté de communes	11 662.84	40%
Département de la Corrèze – Contrat de cohésion	8 747.30	30%
DETR 2020 – Aménagement de petits équipements sportifs	8 747.13	30%
TOTAL	29 157.10 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ARRÊTER** le plan de financement des projets tel qu'ils sont présentés ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** l'attribution de l'aide départementale à hauteur de 30 % dans le cadre du Contrat de de Cohésion des Territoires 2018-2020.
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-50 : DEMANDES DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA CORREZE POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE VOIRIE 2020

Sur proposition de la commission voirie, Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaire les projets de travaux 2020 prévus sur la voirie communautaire et propose de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental.

DESIGNATIONS DES VOIES	COMMUNE	Montant des travaux
VC4- Le soulié	ASTAILLAC	15 357,50
VC5 - Brivezac	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	10 000,00
VC4 - La Faurie	BEYNAT	12 577,00
VC3 - Cantegril	BILHAC	15 980,00
VC4- Le Soustre	CHENAILLER MASCHEIX	6 520,00
VC12- Route de la piscine ex RD38	COLLONGES LA ROUGE	1 415,00

VC7- Pont de la Chapelle	LE PESCHER	5 000,00
VC9- Pierretailade	MEYSSAC	21 224,00
VC11-	NONARDS	5 000,00
VC1 - La Garenne	PUY D'ARNAC	2 360,10
VC3 -	SAINTE JULIEN MAUMONT	2 945,00
VC1 -Le Verdier	TUDEILS	665,00
Travaux sur Vci diverses		18 956,40
TOTAL HT		118 000,00
Maitrise d'œuvre HT		11 000,00
TOTAL HT		129 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le programme de travaux de voirie 2020 ci-dessus,
- DE SOLLICITER la subvention du Conseil Départemental à hauteur de 40 % pour un montant de travaux de 129 000,00 € HT,
- D'INSCRIRE les crédits au budget principal 2020

DELIBERATION N°2020-51 : DEMANDES DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA CORREZE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN 2020

La Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche de qualité pour la mise en place de son réseau intercommunal de circuits de randonnée. Elle gère ainsi l'entretien de la végétation et du balisage de 30 sentiers de randonnée.

Pour asseoir cette image de qualité au niveau départemental, la Communauté de Communes a sollicité le Conseil Départemental pour inscrire les circuits intercommunaux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Corrèze (PDIPR).

Le classement au PDIPR offre la possibilité de bénéficier d'une aide de 30 % sur le coût HT des travaux d'entretien et de balisage dans la limite de deux passages par an pour l'entretien et un passage tous les deux ans pour le balisage.

En conséquence, pour la réalisation des opérations ci-après définies :

- **Travaux d'entretien des chemins de randonnée d'intérêt communautaire pour l'année 2020 :**

Coût estimatif des travaux HT : 14 449,59 €

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Désignation des travaux	Montant estimatif des travaux HT	Montant de subvention du Conseil Départemental (30%)	Autofinancement
Entretien et balisage des sentiers	14 449,59 €	4 334,88 €	10 114,71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet tel qu'il a été présenté,
- D'APPROUVER la réalisation des travaux d'entretien et de balisage des itinéraires,
- D'ARRETER son plan de financement,
- DE SOLLICITER l'attribution de l'aide départementale à hauteur de 30 %.

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-52 : GEMAPI – CPMA TOURMENTE SOURDOIRE – OPERATIONS 2020

Monsieur le Président expose que les acteurs locaux des bassins versant de la Tourmente et de la Sourdoire ont souhaité s'engager dans la mise en œuvre d'un programme territorial de type Contrat Pluriannuel de Milieux Aquatiques (CPMA) en se fixant les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre une véritable politique de **préservation des zones humides** du territoire,
- **Restaurer la continuité écologique** sur la Sourdoire (classée en liste 2),
- **Coordonner les politiques de gestion des milieux aquatiques à une échelle hydrographique cohérente.**

Ce contrat a été signé le 30 Aout 2016, entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne et Cère Aval (SMDMCA) et la Communauté de Communes Midi Corrèzien.

Parmi les différentes actions inscrites dans ce contrat, une première porte sur le suivi des espèces patrimoniales de ces bassins versants. En effet, sur ce territoire, la connaissance sur les espèces piscicoles est très limitée, ou très ancienne. Il est donc nécessaire de mettre en place un inventaire piscicole pour acquérir cette donnée manquante, qui servira d'état des lieux des populations sur ces cours d'eau. Une fois cet état des lieux acquis, un suivi pourra être mis en place, afin de suivre les évolutions.

L'opération consiste donc à réaliser des pêches électriques d'inventaire piscicole sur la Tourmente, la Sourdoire, et leurs principaux affluents. Une action similaire est réalisée sur la partie lotoise de ces bassins versants et portée par le SMDMCA.

Le montant prévisionnel du projet est de 7 000,00 € TTC. L'opération est inscrite au budget 2020 de la Communauté de Communes Midi Corrèzien.

Une seconde action consiste à mettre en place un suivi qualitatif pluriannuel du Soustre et du Maumont, qui doit répondre à deux objectifs :

- Identifier les différentes sources de pollutions de façon à mieux cibler les actions à mettre par la Communauté de Communes ;
- Suivre l'évolution de la qualité de l'eau sur plusieurs années, de façon à pouvoir mesurer l'efficacité des actions mises en place par la Communauté de Communes dans le cadre du CPMA.

Cette année, une troisième campagne de mesure sera réalisée. Elle servira de bilan au CPMA.

Le montant prévisionnel du projet est de 3 753,60 € TTC. L'opération est inscrite au budget 2020 de la Communauté de Communes Midi Corrèzien. En conséquence, pour la réalisation des opérations ci-dessus définies, le plan de financement est le suivant :

Désignation des travaux	Montant estimatif des travaux TTC	Montant de subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne	Autofinancement
Suivi des espèces patrimoniales	7 000,00 €	3 500,00 € (50%)	3 500,00 €
Suivi qualitatif du Soustre et du Maumont	3 753,60 €	2 252,16 € (60%)	1 501,44 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les projets tel qu'ils ont été présentés,
- **D'APPROUVER** la réalisation des deux opérations inscrites au CPMA,
- **D'ARRETER** leur plan de financement,
- **DE SOLLICITER** l'attribution de l'aide de l'Agence de l'Eau.
- **DE S'ENGAGER** à autofinancer la partie restante, pour un montant minimum de 5 001,44 €
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document (devis, conventions...) nécessaire à la réalisation des opérations.

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-53 : DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC – VALIDATION DES TARIS DU SERVICE PUBLIC

- **Village de vacances Les Vignottes à COLLONGES-LA-ROUGE**

Monsieur le Président rappelle qu'au terme de l'article 17 du contrat de Délégation de Service Public signé le 9 novembre 2012, les tarifs des services sont proposés par le délégataire de façon à assurer l'équilibre d'exploitation. Le délégataire doit informer la Communauté de communes de la gamme complète des prestations qu'il envisage et des tarifs qu'il propose.

Sur proposition du délégataire VVF-VILLAGES,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER les tarifs des hébergements du village de vacances Les Vignottes à COLLONGES-LA-ROUGE pour la saison 2020.**

- **Village de vacances La Riviera Limousine à ALTILLAC**

Monsieur le Président rappelle qu'au terme de l'article 8 du contrat de Délégation de Service Public signé le 17 octobre 2012, les tarifs des services sont proposés par le délégataire de façon à assurer l'équilibre d'exploitation. Le délégataire doit informer la Communauté de communes de la gamme complète des prestations qu'il envisage et des tarifs qu'il propose.

Sur proposition du délégataire DG. Holidays / POPINNS,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER les tarifs de la piscine et des hébergements du village de vacances La Riviera Limousine à ALTILLAC pour la saison 2020.**
- **DE FIXER les périodes et horaires d'ouverture de la piscine pour la saison 2020 : Du samedi 4 juillet au lundi 31 août 2020, du lundi au dimanche 11 h – 19 h**

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 1

DELIBERATION N°2020-54 : RECRUTEMENT D'EMPLOIS SAISONNIERS SAISON 2020 PISCINE LA VALANE

La Communauté de Communes est compétente pour assurer la gestion des équipements touristiques de la Valane notamment de la piscine. Aussi il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité à savoir :

- ✓ Tenue de la caisse, Accueil des baigneurs, entretien
- ✓ protocole COVID : nettoyage et désinfection des locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE RECRUTER directement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour la saison 2020 comme suit :**

✓ **Poste accueil piscine**

Grade : Adjoint technique territorial, relevant de la catégorie hiérarchique C

Nombre de postes : 6

Temps de travail : Temps non complet,

- 2 postes à 122 heures pour la période du 4 au 31/07/2020
- 1 poste à 120 heures pour la période du 4 au 31/07/2020
- 3 postes à 134 heures pour la période du 1^{er} au 31/08/2020

Affectation : Accueil piscine

- Tenue de caisse,
- Entretien des sanitaires, vestiaires et parties communes
- Protocole COVID : nettoyage et désinfection des locaux

Rémunération définie par rapport au grade d'adjoint technique territorial (échelle C1), indice brut 350, indice majoré 327

- **D'AUTORISER M. le Président à payer des heures complémentaires et/ou supplémentaires en cas de nécessité de service ;**
- **DE PREVOIR les crédits correspondants au budget principal ;**
- **DE CHARGER le Président du recrutement des agents et l'habilite à ce titre à conclure les contrats d'engagement ;**

- **DE DECIDER** que la présente délibération concerne également le renouvellement éventuel des contrats d'engagement dans les limites fixées par l'article 3, 2° alinéa de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2020-55 : RH – CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER A TEMPS NON COMPLET (ALSH)

M. le Président indique que jusqu'à présent les fonctions de cantinière auprès des enfants de l'ALSH dans les locaux de la cantine de Meyssac était assurées par un agent de la commune de MEYSSAC, mis gracieusement à disposition.

A compter de cette année, cet agent ne pourra plus exercer ces fonctions pour le compte de l'ALSH sur la période d'été. De plus, afin de respecter le protocole contre la COVID, il est nécessaire de prévoir des missions supplémentaires relatives à l'entretien ménager des locaux.

Il est donc nécessaire de recruter un agent contractuel sur emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité :

- Récupération des repas, contrôle des températures, mise en place de la salle de cantine, service, plonge, nettoyage de la salle
- Entretien ménager des locaux (bâtiment ALSH du site de Meyssac et salles de l'école de Meyssac) utilisés par l'ALSH afin de respecter le protocole COVID

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE RECRUTER** directement un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour la période de l'été 2020 comme suit :

✓ Poste d'agent de restauration et de propreté des locaux

Grade : Adjoint technique territorial, relevant de la catégorie hiérarchique C

Nombre de poste : 1

Temps de travail : Temps non complet,

- Du 6 au 31 juillet 2020 : 83 heures
- Du 17 au 28 août 2020 : 44 heures
- Affectation – Service ALSH site de Meyssac :
- Récupération des repas à l'EHPAD
- Contrôle des températures,
- Mise en place de la salle de cantine, Service,
- Plonge, Nettoyage de la salle
- Entretien ménager des locaux (bâtiment ALS du site de Meyssac et salles de l'école de Meyssac) utilisés par l'ALSH afin de respecter le protocole COVID
- Rémunération définie par rapport au grade d'adjoint technique territorial (échelle C1), soit un indice brut de 350, indice majoré 327

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à payer des heures complémentaires et/ou supplémentaires en cas de nécessité de service;
- **DE PREVOIR** les crédits correspondants au budget annexe Enfance Jeunesse ;
- **DE CHARGER** le Président du recrutement des agents et l'habilite à ce titre à conclure les contrats d'engagement ;
- **DE DECIDER** que la présente délibération concerne également le renouvellement éventuel des contrats d'engagement dans les limites fixées par l'article 3, 2° alinéa de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 40
Représentés : 3
Votants : 43
Pour : 43
Contre : 0

Abstention:0

QUESTIONS DIVERSES

- **PLUi** : M. Olivier LAPORTE fait un point sur le stade d'avancement du PLUi
- **Prochain conseil communautaire** : Jeudi 16 juillet à 17 heures 30

La séance est levée à 22 h.



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE
DU 25 JUIN 2020**
A 17 heures
Gymnase communautaire
19190 BEYNAT

ANNEXE N°1 : présentation générale par chapitre des budgets primitifs 2020 des budgets annexes

ANNEXE N°2 : la présentation générale par chapitre du budget primitif 2020 du budget principal.

ANNEXE N°3 : annexe à D2020-41 Fiscalité Directe Locale 2020 – Vote des taux

ANNEXE N°4 : annexe à D2020-42 Fixation du Taux d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TIOM)

ANNEXE N°5 : annexe à D2020-43 Convention de financement 2020 au CIAS Midi Corrèzien

ANNEXE N°6 : 2 annexes à D2020-53 DSP – Validation des tarifs du Service Public

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIDI CORREZIEN
Budget Annexe « Camping La Valane »
BP 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses de FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	82 325.00	71 193.34	67 132.78
012	Charges de personnel	99 000.00	96 069.74	0.00
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues de fct			6 000.00
023	Virement à la section d'investis.	13 794.27		13 829.55
65	Autres charges de gestion courante	10.00	0.74	10.00
66	Charges financières	4 000.00	1 845.46	1 689.89
67	Charges exceptionnelles			
042	Opérations d'ordre entre section	1 053 821.74	1 053 821.74	40 000.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Dépenses Fct	1 252 951.01	1 222 931.02	128 662.22
Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
002	Excédent antérieur reporté	1 994.27		7 635.22
013	Atténuation de charges	3 800.00	3 911.67	
70	Produits des services	148 325.00	151 665.91	452.00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations		16 000.00	
75	Produits divers de gestion courante	45 010.00	17 136.09	40 010.00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		546.91	40 565.00
042	Opérations d'ordre entre section	1 053 821.74	1 053 821.74	40 000.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Recettes Fct	1 252 951.01	1 243 082.32	128 662.22

résultat Fct 2019 20 151.30

INVESTISSEMENT

Dépenses d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Déficit antérieur reporté	38 143.55		14 510.35
10	Dotations Fonds divers Réserve			
13	Subventions d'investissement			
16	Remboursement d'emprunts	13 829.55	13 829.55	13 829.55
19	Différence sur réalisations d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	
21	Immobilisations corporelles	8 876.92	1 000.00	
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	
040	Opérations d'ordre entre section	1 053 821.74	1 053 821.74	40 000.00
043	Opérations patrimoniales			
	Total Dépenses Inv	1 114 671.76	1 068 651.29	68 339.90
Recettes d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Excédent antérieur reporté			
021	Virement de la section de fonct	13 794.27		13 829.55
1068	Excédent de fonct	28 962.75	28 962.75	14 510.35
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)	0.00	0.00	
13	Subventions d'investissement	17 057.72	9 500.00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 035.28	0.00	
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
040	Opérations d'ordre entre section	1 053 821.74	1 053 821.74	40 000.00
	Total Recettes Inv	1 114 671.76	1 092 284.49	68 339.90

résultat Inv 2019 23 633.20

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MIDI CORREZIEN
Budget Annexe « VV La Riviera »
BP 2020**

FONCTIONNEMENT

Dépenses de FONCTIONNEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	82 000.00	33 361.82	67 000.00
012	Charges de personnel			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues de fct			
023	Virement à la section d'investis.	154 655.84		15 591.48
65	Autres charges de gestion courante	20.00		20.00
66	Charges financières	30 725.59	30 725.59	27 427.67
67	Charges exceptionnelles			
042	Opérations d'ordre entre section	3 264 968.07	3 264 968.07	146 641.80
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Dépenses Fct	3 532 369.50	3 329 055.48	256 680.95

Recettes FONCTIONNEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
002	Excédent antérieur reporté	117 023.72	117 023.72	56 806.24
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	30 000.00	30 000.00	63 000.00
75	Produits divers de gestion courante	137 019.52	135 519.52	136 874.71
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		13.00	
78	Reprise sur provisions			
042	Opérations d'ordre entre section	3 248 326.26	3 248 326.26	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Recettes Fct	3 532 369.50	3 530 882.50	256 680.95

INVESTISSEMENT

Dépenses d'INVESTISSEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Déficit antérieur reporté	133 866.11	133 866.11	133 866.11
10	Dotations Fonds divers Réserve			
13	Subventions d'investissement			
16	Remboursement d'emprunts	161 662.59	161 662.59	161 662.59
19	Différence sur réalisations d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours	20 789.73		11 725.36
040	Opérations d'ordre entre section	3 248 326.26	3 248 326.26	
043	Opérations patrimoniales			
	Total Dépenses Invnt	3 564 644.69	3 543 854.96	307 254.06

Recettes d'INVESTISSEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Excédent antérieur reporté			
021	Virement de la section de fonct	154 655.84		15 591.48
1068	Excédent de fonct	145 020.78	145 020.78	145 020.78
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
040	Opérations d'ordre entre section	3 264 968.07	3 264 968.07	146 641.80
	Total Recettes Invnt	3 564 644.69	3 409 988.85	307 254.06

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MIDI CORREZIEN
Budget Annexe « Local de Nonards »
BP 2020**

FONCTIONNEMENT

Dépenses de FONCTIONNEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	15 561.88		60 847.06
012	Charges de personnel			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues de fct			
023	Virement à la section d'investis.			
65	Autres charges de gestion courante	20.00		10.00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
042	Opérations d'ordre entre section			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Dépenses Fct	15 581.88	0.00	60 857.06

Recettes FONCTIONNEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
002	Excédent antérieur reporté	8 981.88	8 981.88	24 839.24
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			34 217.82
75	Produits divers de gestion courante	6 600.00	3 300.00	1 800.00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		12 557.36	
042	Opérations d'ordre entre section			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Recettes Fct	15 581.88	24 839.24	60 857.06

INVESTISSEMENT

Dépenses d'INVESTISSEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Déficit antérieur reporté			
10	Dotations Fonds divers Réserve			
13	Subventions d'investissement			
16	Remboursement d'emprunts			
19	Différence sur réalisations d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
040	Opérations d'ordre entre section			
043	Opérations patrimoniales			
	Total Dépenses Invnt	0.00	0.00	0.00

Recettes d'INVESTISSEMENT

		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Excédent antérieur reporté			
021	Virement de la section de fonct			
1068	Excédent de fonct			
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
040	Opérations d'ordre entre section			
	Total Recettes Invnt	0.00	0.00	0.00

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIDI CORREZIEN Budget Annexe « SPANC » BP 2020				
FONCTIONNEMENT				
Dépenses de FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	45 000.00	21 582.10	45 000.00
012	Charges de personnel	85 528.00	63 735.71	83 379.00
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues de fct			
023	Virement à la section d'investis.	58 111.95		74 889.84
65	Autres charges de gestion courante	100.00		100.00
66	Charges financières		0.81	
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	839.00	5 000.00
042	Opérations d'ordre entre section	4 340.00	4 340.00	4 340.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Dépenses Fct	195 079.95	90 497.62	212 708.84
Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
002	Excédent antérieur reporté	74 759.95	74 759.95	107 463.84
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services	108 260.00	110 389.36	103 075.00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	12 060.00	12 810.00	
75	Produits divers de gestion courante		2.15	
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
042	Opérations d'ordre entre section			2 170.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Total Recettes Fct	195 079.95	197 961.46	212 708.84
INVESTISSEMENT				
Dépenses d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Déficit antérieur reporté	4 453.54	4 453.54	
10	Dotations Fonds divers Réserve			
13	Subventions d'investissement			
16	Remboursement d'emprunts			
19	Différence sur réalisations d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00		42 860.00
21	Immobilisations corporelles	46 791.95		42 879.84
23	Immobilisations en cours			
458	Opérations pour comptes de tiers			
040	Opérations d'ordre entre section			2 170.00
043	Opérations patrimoniales			
	Total Dépenses Inv	71 245.49	4 453.54	87 909.84
Recettes d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Excédent antérieur reporté			8 680.00
021	Virement de la section de fonct	58 111.95		74 889.84
1068	Excédent de fonct		4 453.54	
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)	4 453.54		
13	Subventions d'investissement	4 340.00	4 340.00	
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
458	Opérations pour comptes de tiers			
040	Opérations d'ordre entre section	4 340.00	4 340.00	4 340.00
	Total Recettes Inv	71 245.49	13 133.54	87 909.84

COMMUNAUTE DE COMMUNES
MIDI CORREZIEN
Budget Annexe « Les Vignottes »
BP 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses de FONCTIONNEMENT

011	Charges à caractère général
012	Charges de personnel
014	Atténuation de produits
022	Dépenses imprévues de fct
023	Virement à la section d'investis.
65	Autres charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
042	Opérations d'ordre entre section
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section
	Total Dépenses Fct

Recettes FONCTIONNEMENT

002	Excédent antérieur reporté
013	Atténuation de charges
70	Produits des services
73	Impôts et taxes
74	Dotations et participations
75	Produits divers de gestion courante
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
042	Opérations d'ordre entre section
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section
	Total Recettes Fct

BP 2019	CA 2019	BP 2020
61 800.00	33 995.86	62 000.00
2 594.71		2 035.70
120 650.88		122 759.70
500.00		5.00
51 059.67	51 059.67	47 898.47
98 253.36	98 253.36	98 253.36
334 858.62	183 308.89	332 952.23

BP 2019	CA 2019	BP 2020
29 091.86	0.00	31 482.47
0.00	0.00	
4 299.00	4 299.00	
203 214.40	202 814.40	203 216.40
	983.62	
98 253.36	98 253.36	98 253.36
334 858.62	306 350.38	332 952.23

INVESTISSEMENT

Dépenses d'INVESTISSEMENT

001	Déficit antérieur reporté
10	Dotations Fonds divers Réserve
13	Subventions d'investissement
16	Remboursement d'emprunts
19	Différence sur réalisations d'immob.
20	Immobilisations incorporelles
21	Immobilisations corporelles
23	Immobilisations en cours
040	Opérations d'ordre entre section
041	Opérations patrimoniales
	Total Dépenses Invnt

Recettes d'INVESTISSEMENT

001	Excédent antérieur reporté
021	Virement de la section de fonct
1068	Excédent de fonct
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
20	Immobilisations incorporelles
21	Immobilisations corporelles
23	Immobilisations en cours
27	Autres immobilisations financières
040	Opérations d'ordre entre section
041	Opérations patrimoniales
	Total Recettes Invnt

BP 2019	CA 2019	BP 2020
118 220.36	0.00	120 257.88
120 650.88	120 650.88	122 759.70
393.00	0.00	393.00
98 253.36	98 253.36	98 253.36
0.00	0.00	
337 517.60	218 904.24	341 663.94

BP 2019	CA 2019	BP 2020
120 650.88		122 759.70
118 613.36	118 613.36	120 650.88
98 253.36	98 253.36	98 253.36
0.00	0.00	
337 517.60	216 866.72	341 663.94

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIDI CORREZIEN Budget Annexe « ZA Champ Escure » au Pescher BP 2020		
FONCTIONNEMENT		
Dépenses de FONCTIONNEMENT		BP 2019
011	Charges à caractère général	8 000.00
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
022	Dépenses imprévues de fct	
023	Virement à la section d'investis.	
65	Autres charges de gestion courante	10.00
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
042	Opérations d'ordre entre section	105 344.30
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 010.00
Total Dépenses Fct		116 364.30
Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2019
002	Excédent antérieur reporté	
013	Atténuation de charges	
70	Produits des services	56 677.15
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Produits divers de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
042	Opérations d'ordre entre section	56 677.15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 010.00
Total Recettes Fct		116 364.30
INVESTISSEMENT		
Dépenses d'INVESTISSEMENT		BP 2019
001	Déficit antérieur reporté	48 667.15
10	Dotations Fonds divers Réserve	
13	Subventions d'investissement	
16	Remboursement d'emprunts	
19	Différence sur réalisations d'immob.	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
040	Opérations d'ordre entre section	56 677.15
043	Opérations patrimoniales	
Total Dépenses Invt		105 344.30
Recettes d'INVESTISSEMENT		BP 2019
001	Excédent antérieur reporté	
021	Virement de la section de fonct	
1068	Excédent de fonct	
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
27	Autres immobilisations financières	
040	Opérations d'ordre entre section	105 344.30
Total Recettes Invt		105 344.30

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIDI CORREZIEN Budget Annexe « ZA Chauffour » à Nonards BP 2020				
FONCTIONNEMENT				
Dépenses de FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	90 000.00	25 571.66	54 500.00
012	Charges de personnel			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues de fct			
023	Virement à la section d'investis.			
65	Autres charges de gestion courante	10.00	0.20	10.00
66	Charges financières	10 093.75	10 093.75	7 362.50
67	Charges exceptionnelles			
042	Opérations d'ordre entre section	1 583 494.15	745 881.75	1 608 221.02
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	13 103.75	11 516.95	10 372.50
	Total Dépenses Fct	1 696 701.65	793 064.31	1 680 466.02
Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
002	Excédent antérieur reporté			
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services	702 004.95	4 186.55	800 222.78
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	139 794.00		34 823.98
75	Produits divers de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
042	Opérations d'ordre entre section	841 798.95	777 360.81	835 046.76
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	13 103.75	11 516.95	10 372.50
	Total Recettes Fct	1 696 701.65	793 064.31	1 680 466.02
INVESTISSEMENT				
Dépenses d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Déficit antérieur reporté	159 361.89	159 361.89	251 020.45
10	Dotations Fonds divers Réserve			
13	Subventions d'investissement			
16	Remboursement d'emprunts	605 487.16	83 333.35	545 307.66
19	Différence sur réalisations d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres Immobilisations financières			
040	Opérations d'ordre entre section	841 798.95	777 360.81	835 046.76
043	Opérations patrimoniales			
	Total Dépenses Inv	1 606 648.00	1 020 056.05	1 631 374.87
Recettes d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	BP 2020
001	Excédent antérieur reporté			
021	Virement de la section de fonct			
1068	Excédent de fonct			
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières	23 153.85	23 153.85	23 153.85
040	Opérations d'ordre entre section	1 583 494.15	745 881.75	1 608 221.02
	Total Recettes Inv	1 606 648.00	769 035.60	1 631 374.87

DEPENSES

MOE :	50 000.00 €	
TRAVAUX :		
Taxe Foncière	2 480.00 €	
Broyage terrain	520.00	
ASA Côteaux Nonards	1 500.00 €	
Rembt dette :	66 666.68 €	Capital
	7 362.50 €	Intérêt:
	74 029.18 €	

RECETTES

Remboursement emprunt par la CCMC :	
Capital :	23 153.85€
Intérêts :	2 558.47€

STOCKS :

Contrepassation des Stocks 2019
Constatation des Stocks 2020 en Dépenses et en Rec

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIDI CORREZIEN Budget Principal BP 2020		TOTAL		
FONCTIONNEMENT				
Dépenses de FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	
011	Charges à caractère général	1 066 022,26	858 485,50	1 106 648,23
012	Charges de personnel	805 206,00	688 561,57	843 136,00
014	Atténuation de produits	1 562 828,00	1 552 820,68	1 551 083,68
022	Dépenses imprévues de fct			
023	Virement à la section d'investis.	640 404,05		578 042,01
61	Services Extérieurs			
65	Autres charges de gestion courante	2 002 791,46	1 959 280,26	2 049 721,42
66	Charges financières	91 199,03	80 254,64	87 942,77
67	Charges exceptionnelles	2 800,00	2 800,00	73 761,17
042	Amortissements	108 105,87	108 105,87	551 366,60
	Total Dépenses Fct	6 279 356,67	5 250 308,52	6 841 701,88
Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2019	CA 2019	
002	Excédent ant reporté	653 944,88	653 944,88	692 674,92
013	Atténuation de charges		1 288,12	0,00
70	Produits des services	415 456,21	397 296,26	396 171,01
73	Impôts et taxes	4 308 404,00	4 423 898,97	4 395 849,97
74	Dotations et participations	832 696,00	814 018,02	814 637,34
75	Produits divers de gestion courante	34 615,00	34 889,93	34 850,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		7 173,32	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 240,58	34 240,58	507 518,64
	Total Recettes Fct	6 279 356,67	6 366 750,08	6 841 701,88
INVESTISSEMENT				
Dépenses d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	
001	Déficit antérieur reporté	515 634,11	515 634,11	811 225,62
10	Dotations Fonds divers Réserve			
13	Subventions d'investissement			
16	Remboursement d'emprunts	320 537,09	320 537,09	358 427,77
19	Différence sur réalisations d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles	490 915,35	212 501,62	277 995,60
204	Subventions d'équipements	73 339,00	300,00	10 482,05
21	Immobilisations corporelles	62 563,85	49 563,60	242 592,52
23	Immobilisations en cours	2 063 689,98	1 041 310,45	1 200 650,84
27	Autres immobilisations financières	2 271 353,00	1 022 109,00	1 249 244,00
040	Opérations d'ordre entre section	34 240,58	34 240,58	507 518,64
041	Opérations patrimoniales	126 732,01	126 732,01	
45	Opérations pour compte de tiers	26 160,00	10 116,00	
481	Amortissement des immos			
	Total Dépenses Invt	5 985 164,97	3 333 044,46	4 658 137,04
Recettes d'INVESTISSEMENT		BP 2019	CA 2019	
001	Excédent antérieur reporté			
1068	Excédent de fonct			423 766,64
021	Virement de la section de fonctionnement	640 404,05		578 042,01
10	Dotations fonds divers réserves (dont FCTVA)	588 512,17	379 890,34	348 887,02
13	Subventions d'investissement	1 509 434,03	204 413,62	1 463 402,77
16	Emprunts et dettes assimilées	2 984 436,84	1 697 109,00	1 249 244,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
024	Immobilisations affectées, concédées, affermées ou			37 500,00
041	Opérations patrimoniales	126 732,01	126 732,01	
040	Ammortissements	108 105,87	108 105,87	551 366,60
45	Opérations pour compte de tiers	27 540,00	5 568,00	5 928,00
48	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	Total Recettes Invt	5 985 164,97	2 521 818,84	4 658 137,04

EPCI : **919 MIDI CORREZIEN**



N° 1259 FPU (1)

ARRONDISSEMENT : **19**

**TAUX
FDL
2020**

TRESORERIE SPL : **TRESORERIE DE MEYSSAC**

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I-1 – PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

	Bases d'imposition effectives 2019 1	Taux d'imposition de 2019 2	Taux d'imposition plafonné pour 2020 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 4	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3) 5
CFE	2 598 375	29,27	>>>	2 763 000	809 023

Pour information :
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants

I-2 – RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :

	Bases d'imposition effectives 2019 1	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2019 2	Autre option : taux moyens pondérés des communes 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 4	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2) 5
Taxe d'habitation	18 872 493	8,22		19 196 000	1 568 087
Taxe foncière (bâti)	13 833 186	1,36		14 136 000	183 331
Taxe foncière (non bâti)	607 237	12,31		614 600	73 653

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020

3 004 853	-	160 272	-	28 971	-	86 642	-	288 213	-	N C	-	72 746	-
Produit nécessaire à l'équilibre du budget		Total allocations compensatrices		Produit taxe additionnelle FNB		Produit global des IFR		Produit de la CVAE		DCRTP		TASCOM	
1 568 087	-	—	+	266 085	=	809 023	+	256 984	=				
Produit prévisionnel de TH		Versement GIR		Prélèvement GIR		Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique		Produit fiscal attendu TF (à reporter au cadre II-2)					

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales) 6	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7) 7	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7) 8	TAUX VOTES 9	Produit correspondant (col.4 x col.9) 10	Réserve de taux capitalisée 11	Réserve de taux utilisée 12	TAUX VOTE 13	Taux mis en réserve 14
1,000000							29,27%	
256 984		1,36	1,36	183 331				
Produit de référence des taxes foncières		Taxe foncière (bâti)						
		12,31	12,31	73 653				
		Taxe foncière (non bâti)						
				256 984				
				Produit fiscal attendu TF (dont transferts)				

3. TAUX VOTE AU TITRE DE LA CFE POUR 2020

Produit de CFE unique (col.4 x col.13)

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée

A TULLE
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
JEAN-FRANCOIS ODRU
le 12 MARS 2020

Le préfet,
le

A **Beaulieu**
le **02/07/20**
Le président,



FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

EPCI : **919 MIDI CORREZIEN**
 ARRONDISSEMENT : **19**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE DE MEYSSAC**



N° 1259 FPU (2)

**TAUX
FDL
2020**

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (12)		2a. BASES NON TAXEES (14)		2c. PRODUIT DES IFER (5)	
Taxe d'habitation :	128 462	Bases exonérées par le conseil de l'EPCI		Éoliennes & hydroliennes	
Taxe foncière (bâti) :	2	Taxe foncière (bâti)			
Taxe foncière (non bâti) :	3	Cotisation foncière des entreprises		Centrales électriques	
Taxe professionnelle / CFE :					
a. Réduction des bases des créations d'établissements	17			Centrales photovoltaïques	
b. Exonérations en zones d'aménagement du territoire	271	Bases exonérées par la loi		11 828	
c. Autres allocations	31 212	Taxe foncière (bâti)		Centrales hydrauliques	
		Taxe foncière (non bâti)			
Dotation pour perte de THLV :		Cotisation foncière des entreprises		Transformateurs	
				29 540	
1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information) (18)		Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles			
Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI	180 276			Stations radioélectriques	
		2b. CVAE – DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS (15)		45 274	
		CVAE : part dégrévée		Gaz – stockage, transport...	
		CVAE : part relative aux exonérations compensées			
		CVAE : part relative aux exonérations non compensées			

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (16)							MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)	
Situation de l'EPCI au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun 15	Taux maximum dérogatoire 16	Taux maximum avec rattrapage 17	Taux moyen 75% 18	Taux maximum avec capitalisation 19	Taux maximum avec majoration spéciale 20	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 : national de l'EPCI	
Première année de FPU							/////	/////
FPU régime de croisière	29,28	29,28		18,74	29,28		Taux maximum de la majoration spéciale :	/////
EPCI en régime de croisière					Plafonnement du taux de CFE			
Coefficient de variation du taux moyen pondéré de taxe foncière sur les propriétés bâties 21		Coefficient de variation du taux moyen pondéré des deux taxes foncières 22		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 23	Taux moyen communal 2020 (niveau national) 24	Taux plafond pour 2020 25		
1,001858		1,000493			26,45	52,90		

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 919 MIDI CORREZIEN

Bases exonérées sur délibération :
 Pas de plafonnement institué : >>>>>>
 Coefficient : >>>>>>
 Bases définitives de l'année précédente :
 Bases prévisionnelles d'imposition : 0

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
	13 455 851	5,06%	680 866,06

A TULLE, le 04 mars 2020
 Le Directeur Départemental des Finances Publiques,
 JEAN-FRANCOIS ODRU

A , le
 Le Préfet,

A Beaulieu, le 02/07/20
 Le Président,



A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 919 MIDI CORREZIEN

POUR LE SYNDICAT : 200 SIRTOM DE BRIVE

Bases exonérées sur délibération : 140 790

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 13 195 939

Bases prévisionnelles d'imposition : 13 455 851

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
01 CC MIDI CORREZIEN	13 455 851	5,06 %	680 866,06

A TULLE, le 04 mars 2020

A

, le

A Beaulieu, le 02/07/20

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

JEAN-FRANCOIS ODRU



III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 919 MIDI CORREZIEN

1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
01 CC MIDI CORREZIEN	003 ALBIGNAC	P	195 015
	007 ALTILLAC	P	973 979
	012 ASTAILLAC	P	258 394
	013 AUBAZINE	P	852 367
	019 BEAULIEU SUR DORDOGNE	P	1 799 951
	023 BEYNAT	P	1 206 954
	026 BILHAC	P	215 555
	029 BRANCEILLES	P	280 289
	044 LA CHAPELLE AUX SAINTS	P	250 893
	050 CHAUFFOUR	P	342 548
	054 CHENAILLERS MASCHEIX	P	154 634
	057 COLLONGES LA ROUGE	P	650 697
	067 CUREMONTE	P	274 768
	099 LAGLEYGEOLLE	P	186 974
	105 LANTEUIL	P	375 665
	115 LIGNEYRAC	P	253 840
	116 LIOURDRES	P	248 769
	119 LOSTANGES	P	132 928
	126 MARCILLAC LA CROZE	P	209 288
	132 MENOIRE	P	83 457
	138 MEYSSAC	P	1 406 120
	150 NOAILHAC	P	329 406
	152 NONARDS	P	524 966
	156 PALAZINGES	P	129 708
	163 LE PESCHER	P	274 906
	169 PUY D'ARNAC	P	278 471
	170 QUEYSSAC LES VIGNES	P	238 748
	179 SAILLAC	P	198 688
184 ST BAZILE DE MEYSSAC	P	118 458	
217 ST JULIEN MAUMONT	P	156 417	
257 SERILHAC	P	191 502	
260 SIONIAC	P	233 216	
271 TUDEILS	P	229 571	
280 VEGENNES	P	198 709	

CONVENTION DE FINANCEMENT

Il est passé

entre

- **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MIDI CORREZIEN**, représentée par son Président, M. Alain SIMONET, dûment habilité par délibération du conseil communautaire n° 2020-43 du 25 juin 2020,

d'une part,

et

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MIDI CORREZIEN, représenté par son Vice-président, M. Bernard REYNAL, dûment habilité par délibération du conseil d'administration n° 2020- du 2020, ci-après dénommé "*le CIAS Midi Corrèzien*",

d'autre part,

La présente convention arrêtée comme suit :

ARTICLE 1 – Participation financière de la Communauté de Communes

La présente convention a pour objet de définir les modalités de financement du CIAS qui met en œuvre la politique sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Au titre de l'exercice 2020, la Communauté de Communes Midi Corrézien versera au CIAS Midi Corrézien une participation financière d'un montant de 50 000 € afin que ce dernier puisse exercer les missions confiées.

ARTICLE 2 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la présente convention les parties font élection de domicile :

- Pour la Communauté de Communes Midi Corrézien rue Emile Mombrial, 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
- Pour le CIAS Midi Corrézien rue Emile Mombrial, 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

ARTICLE 3 – LITIGES

Les parties contractantes s'engagent à soumettre pour règlement à l'amiable les difficultés qui pourraient surgir dans l'application de la présente convention devant le tribunal administratif de Limoges.

ARTICLE 4

La présente convention sera transmise :

- Au représentant de l'État
- au Trésorier de la Communauté de Communes Midi Corrézien

A Beaulieu-sur-Dordogne, le 2020

A Beaulieu-sur-Dordogne, le 2020

Pour le CIAS MIDI CORRÉZIEN

Le Vice-président,
Bernard REYNAL

Pour la Communauté de communes Midi
Corrézien
Le Président
Alain SIMONET

VILLAGE DE VACANCES

La Riviera Limousine

ALTILLAC - BEAULIEU SUR DORDOGNE

TARIFS PISCINE SAISON 2020

Adultes à partir de 15 ans	A l'unité	4 €
	Carnet 10 tickets	34 €
Enfants de 5 à 14 ans	A l'unité	3 €
	Carnet 10 tickets	24 €
Enfants de 3 à 5 ans	A l'unité	2 €
	Carnet 10 tickets	14 €

TARIFS ÉTÉ 2020

Prix « à partir de » en location, en euros et par logement	04/04 - 30/05/20 12/09 - 31/10/20		30/05 - 04/07/20 29/08 - 12/09/20		04/07 - 01/08/20		01/08 - 29/08/20	
	1 nuit	7 nuits	1 nuit	7 nuits	1 nuit	7 nuits	1 nuit	7 nuits
Maisonnette plain-pied 2 pièces 4 pers.	61€	303€	72€	362€	161€	724€	184€	829€
Maisonnette plain-pied 3 pièces 5 pers.	67€	335€	81€	403€	182€	820€	211€	949€
Maisonnette plain-pied 3 pièces 6 pers.	77€	386€	87€	434€	190€	856€	222€	999€
Bungalow sur pilotis 3 pièces 6 pers.	81€	405€	100€	499€	207€	933€	242€	1089€

Tarifs 7 nuits et courts séjours (minimum 2 nuits).

Les tarifs incluent : l'hébergement seul et la TV. Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour, la caution et autres services en supplément

Animaux non admis juillet et août.

Popinns

Renseignements et réservations au :
+33 (0)4 68 37 67 00

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

service.groupes@popinns.com



   Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

www.popinns.com

Hybride
© 2019 - 11/2019 - Créations photos - eph

SÉJOURS GROUPES 2020 | MER, MONTAGNE, CAMPAGNE

Popinns



SÉJOURS GROUPES

2020

 MER  MONTAGNE  CAMPAGNE

SOMMAIRE

● Établissements partenaires

● Établissements Popinns

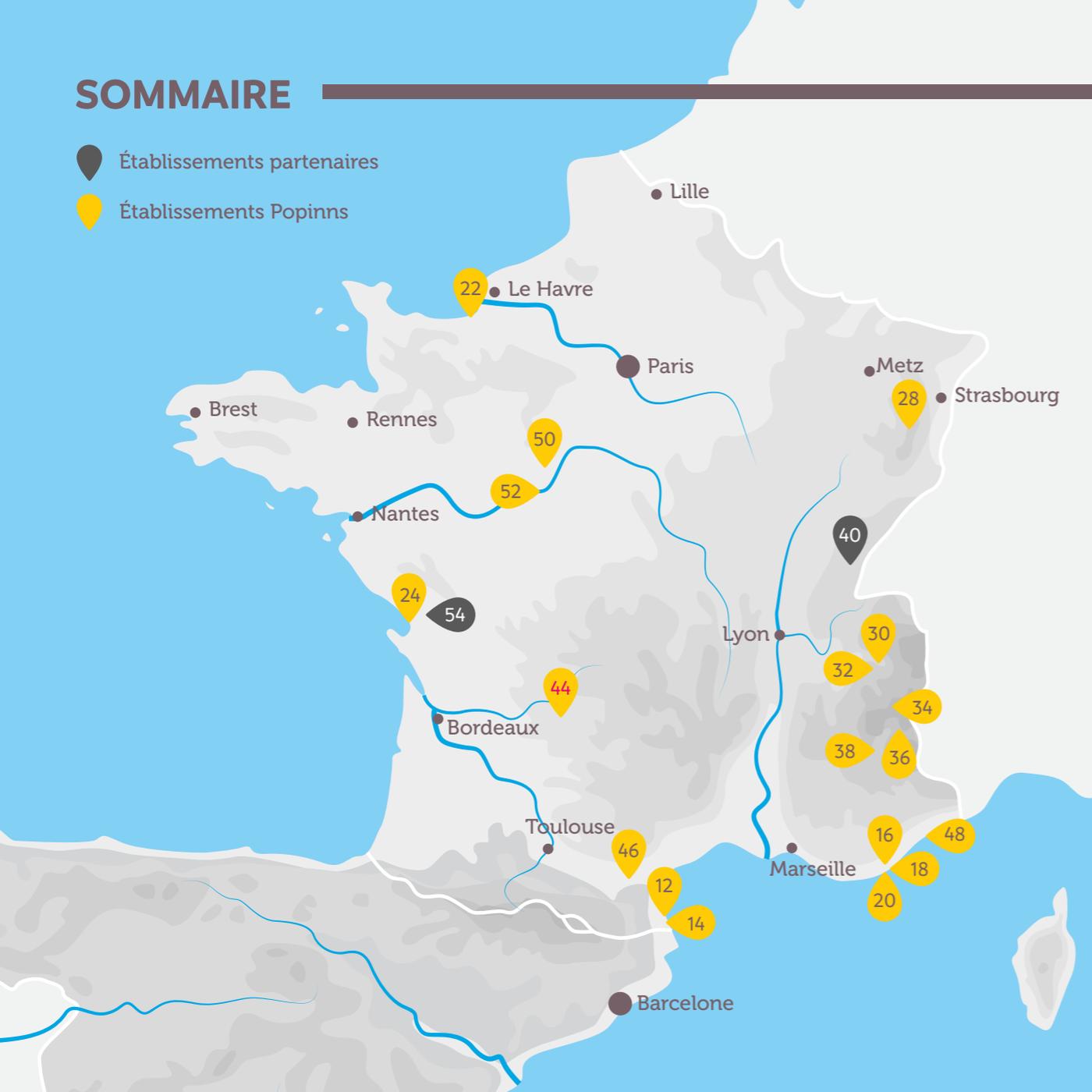


Tableau des services.....	4
Nos engagements.....	6
Offres et avantages.....	8

MER

Domaine du Mas Blanc.....	Pyrénées Orientales.....	12
Les Abricotiers ☆☆.....	Pyrénées Orientales.....	14
Le Parc des Chênes.....	Var.....	16
Le Kangourou.....	Var.....	18
Le Lion de Mer.....	Var.....	20
Ma Normandie.....	Calvados.....	22
Sous les Pins.....	Charente-Maritime.....	24

MONTAGNE

Le Mongade.....	Vosges.....	28
Le Hameau des Aiguilles ☆☆☆.....	Savoie.....	30
Les Villages du Bachat ☆☆☆.....	Isère.....	32
Le Chalet de l'éterlou.....	Hautes Alpes.....	34
Le Château des Magnans ☆☆☆.....	Alpes de Haute Provence.....	36
Plein Sud ☆☆.....	Alpes de Haute Provence.....	38
Georges Moustaki.....	Jura.....	40

CAMPAGNE

La Riviera Limousine ☆☆.....	Corrèze.....	44
Les Jardins de Saint Benoit ☆☆☆.....	Aude.....	46
Le Virginia ☆☆☆.....	Alpes Maritimes.....	48
Villa Bellagio Blois ☆☆☆.....	Loir-et-Cher.....	50
Vill Bellagio Amboise ☆☆☆.....	Indre et Loire.....	52
L'Émeraude ☆☆☆.....	Vendée.....	54

Les trésors alsaciens.....	58
Les richesses de la Catalogne.....	59
Balades dans la vallée de la Dordogne.....	60
Le patrimoine provençal.....	61
Entre terre et mer.....	62
Séjour en thalasso.....	63
Randonnées pédestres.....	64
Marchés de Noël en Alsace.....	66
Raquettes dans les Vosges.....	67
L'hiver dans les Alpes.....	68
Séminaires.....	69
Séjour séniors en vacances.....	70
Tarifs.....	74

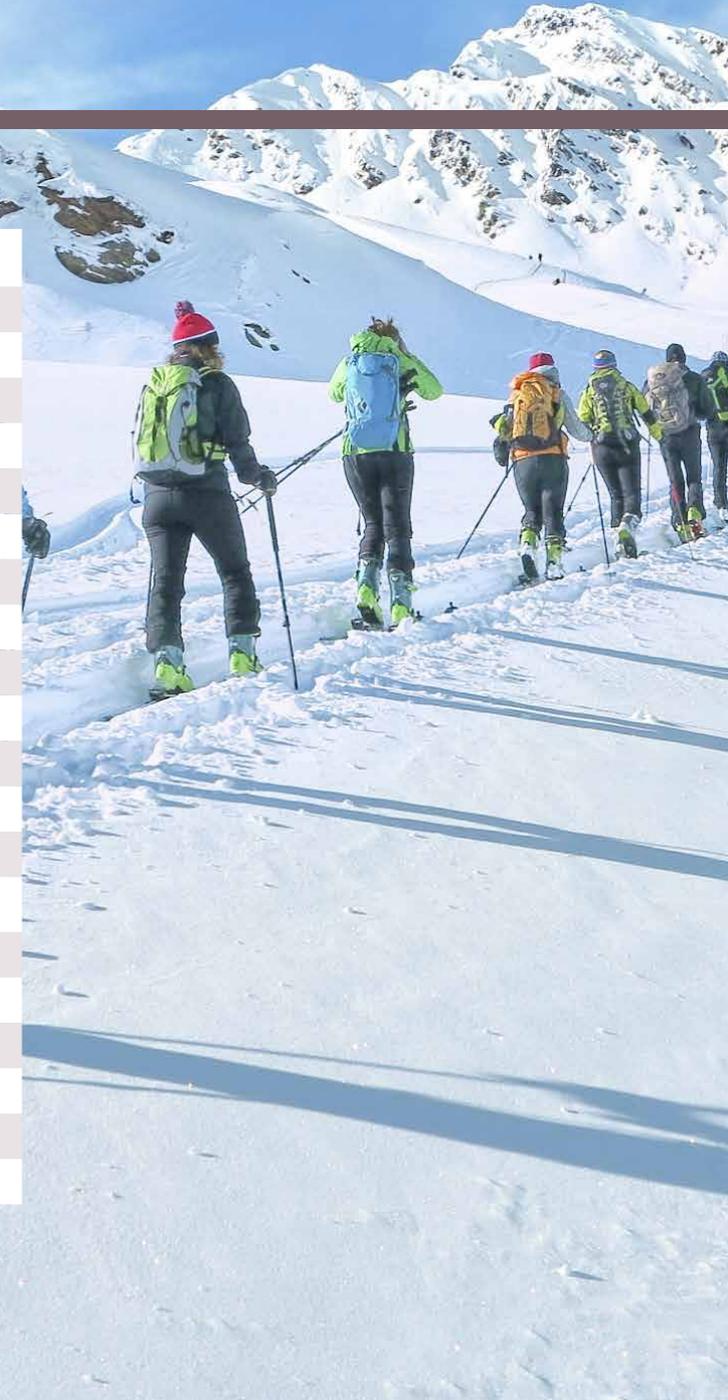
Légende

	Bar		PMR
	Restaurant		Climatisation
	Piscine		Wifi
	Salle de sport		Local à ski
	Sauna		Parking bus
	Jacuzzi		Salle

TABLEAU DES SERVICES

														Séjour <i>ancv</i>	Séjour Séminaire	Séjour en pension	Séjour en location
Le Domaine du Mas Blanc	■	■	■	■		■	■			■	■		■	■	■	■	■
Les Abricotiers ☆☆	■		■			■	■				■		■				■
Sous les Pins													■				■
Le Parc des Chênes	■		■			■							■				■
Le Lion de Mer	■	■	■			■					■		■		■	■	■
Le Kangourou	■	■	■			■	■				■		■	■	■	■	■
Ma Normandie		■	■			■	■				■		■		■	■	
Le Mongade	■	■	■			■	■	■			■		■	■	■	■	
Le Hameau des Aiguilles ☆☆☆	■					■		■		■	■		■				■
Les Villages du Bachat ☆☆☆	■	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■		■		■
Le Chalet de l'Eterlou						■	■			■	■		■				■
Le Château des Magnans ☆☆☆	■		■			■		■	■	■	■				■		■
Plein Sud ☆☆							■					■	■				■
Village vacances Georges Moustaki	■	■	■		■	■	■	■		■	■	■			■	■	■
La Riviera Limousine ☆☆	■	■	■			■	■			■			■	■		■	■
Les Jardins de Saint Benoit ☆☆☆	■	■	■	■		■	■	■	■	■	■				■	■	■
Le Virginia ☆☆☆	■			■		■		■		■			■				■
Villa Bellagio Blois ☆☆☆	■	■	■	■		■				■	■				■	■	■
Villa Bellagio Amboise ☆☆☆	■	■	■			■					■				■	■	■
L'Émeraude ☆☆☆	■	■	■			■	■			■	■				■	■	■

* Climatisation dans les hébergements.



NOS ENGAGEMENTS

Des séjours sur mesure

Organisateur de séjours pour vos adhérents, vos amis et peut-être aussi votre famille, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour la réalisation de votre séjour.

Pour votre groupe, dès 15 participants, notre service vous propose **2 formules** :



Les séjours « à la carte »

Nous vous accueillons dans nos établissements avec **le choix entre un hébergement en formule location, demi-pension ou pension complète.**

Vous avez aussi la liberté d'inclure en plus des services comme, par exemple, des excursions ou des animations.



Les séjours « prêt à partir »

Ici, vous ne vous occupez de rien ! L'hébergement, la restauration et les excursions sont compris sur plusieurs jours.

Nous nous adaptons à votre demande : location de salle, réservation dans un restaurant extérieur, excursions, transport... avec notre équipe, tous vos projets se réalisent !

Un suivi personnalisé

Notre rôle est de vous conseiller et de vous accompagner dans la création d'un séjour qui vous convient parfaitement.

Du jour de votre demande à votre retour, le suivi est permanent et réalisé par un commercial dédié.

Une rapidité de réponse

Toutes les demandes sont traitées sous 24h. Chacune de vos demandes de devis est effectuée par :

- téléphone : **04 68 37 67 00**
- email : **service.groupes@popinns.com**
- internet : **www.popinns.com**

NOS OFFRES ET AVANTAGES



Offre Early Booking :

Plus tôt vous réservez, plus bas sont les prix !

Bénéficiez des remises suivantes* pour toute réservation d'un séjour groupes confirmé avant le 31/10/19 :

5 jours / 4 nuits
=
100€
de remise

6 jours / 5 nuits
=
150€
de remise

7 jours / 6 nuits
=
200€
de remise

8 jours / 7 nuits
=
250€
de remise

Si la confirmation du séjour intervient avant le 31/08/19, nous doublons ces remises !

*Offre applicable à compter de 25 personnes (hors tarifs spéciaux) et pour les établissements avec le pictogramme «Early Booking» sur les pages de ce catalogue.



Offre Fidélité :

Parce que chez Popinns la fidélité compte, si vous avez séjourné dans l'un de nos établissements en groupe en 2019, nous vous accordons également une

remise de 100€

supplémentaire sur le total des remises (hors tarifs spéciaux)



Nos Gratuités :

Chez Popinns, nos groupes bénéficient :

- d'une gratuité par tranche de 25 personnes payantes
- d'une gratuité en chambre individuelle pour votre chauffeur professionnel quel que soit le nombre de participants.



Offre séjour de repérage :

Pour tout séjour groupe confirmé, nous vous offrons la possibilité de repérer les lieux de votre séjour. En effet, bénéficiez de :

2 jours / 1 nuit

en pension complète pour 2 personnes

OU

3 jours / 2 nuits

en location pour 2 personnes



Offre fédérations sportives :

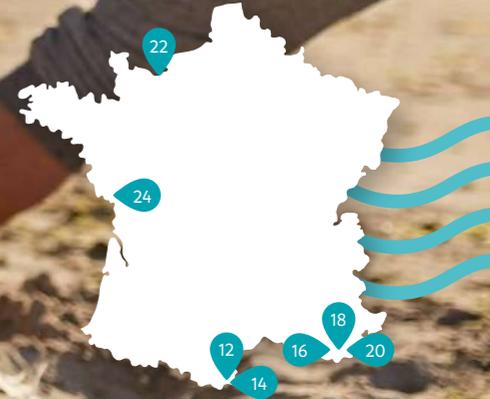
Pour les clients adhérents à une fédération sportive telle que la randonnée pédestre, le cyclotourisme ou la plongée,

une remise de 10 %*

sera accordée sur les établissements suivants :

- Le Domaine du Mas Blanc
- Ma Normandie
- Le Kangourou
- La Riviera Limousine
- Le Lion de Mer
- Le Mongade

*Séjour de minimum de 4 nuits



Alénya / Saint-Cyprien

Village vacances
Location et pension

Méditerranée
PYRÉNÉES-ORIENTALES



Le Domaine du Mas Blanc

Route de Théza
66200 ALENYA

Ouverture
du 08/02/20 au 07/11/20



Photos non contractuelles

Hébergement et restauration

- Chambres climatisées avec TV et balcon pour 2 à 4 personnes (dans le bâtiment principal)
- Maisonnettes avec terrasse pour 2 à 6 personnes
- Restaurant climatisé
- Bar avec terrasse ouvrant sur la piscine
- Formule petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète

Prestations

- Piscine extérieure chauffée et pataugeoire (ouverte d'avril à fin septembre selon météo)
- Animations en journée et en soirée
- Terrains de sport (football, basketball, pétanque, 2 courts de tennis, volley-ball)
- Aire de jeux pour les enfants
- Wifi (à la réception, au bar et dans les salles de réunion)

 Retrouvez notre offre
Séniers en vacances p. 70

 Retrouvez nos offres
Prêt à partir p. 59 / 63 / 64



Un petit paradis en terre catalane, près de Collioure et à 30 minutes de l'Espagne.

« Le Domaine du Mas Blanc » vous accueille dans un magnifique parc arboré de 5 hectares. Notre village vacances, situé à 7 km des premières plages, est le point de départ idéal pour profiter des activités nautiques et des richesses culturelles du pays catalan.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Chambres	47
Maisonnettes	85

Popinns

Nos points forts

- L'espace piscine
- Point de départ idéal pour visiter la région
- Le confort des hébergements



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Méditerranée
PYRÉNÉES-ORIENTALES



Les Abricotiers

Chemin de Neguebous
66701 ARGELES-SUR-MER

Ouverture

du 04/04/20 au 07/11/20



Photos non contractuelles

Hébergement et restauration

- Mobil-homes avec terrasse pouvant accueillir de 4 à 8 personnes
- Maisonnettes avec TV pour 4 à 6 personnes, entièrement équipées avec terrasse
- Snack et bar situés face à la piscine

Prestations

- Piscine extérieure et pataugeoire (ouverte de mai à mi-septembre selon météo)
- Terrains de sport (football, volley-ball, tennis et pétanque)
- Aire de jeux pour les enfants
- Salle TV et espace WIFI
- Possibilité location salle



A 4 km des plages, proche de Collioure et de l'Espagne.

Situé au pied du massif des Albères, Argelès-sur-Mer s'étend sur 7 km de plages et 3 km de criques. Venez visiter la région et l'art de vivre catalan en séjournant au sein d'un parc de 10 hectares.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Mobil-homes	187
Maisonnettes	30

Nos points forts

- La proximité des plages
- Le professionnalisme des équipes
- Possibilité location d'une salle de 250 m²



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupe@popinns.com

Popinns

Méditerranée

VAR



Le Parc des Chênes

1634, Boulevard
de Saint-Raphaël
83420 LA CROIX-VALMER

Ouverture

du 04/04/20 au 07/11/20



Hébergement et restauration

- Studios ou appartements entièrement équipés avec terrasse ou balcon pouvant accueillir de 2 à 6 personnes
- Chalets équipés avec terrasse pour 4 à 6 personnes
- Mobil-homes avec terrasse pouvant accueillir de 4 à 8 personnes
- Snack ouvert en juillet et août
- Bar avec terrasse, face à la piscine, ouvert d'avril à septembre
- Le petit-déjeuner est également disponible toute l'année (en supplément)

Prestations

- Piscine extérieure (ouverte de mai à septembre selon météo)
- Animations en journée et soirée
- Terrains de sport (court de tennis, volley-ball et terrains de pétanque)
- Aire de jeux pour enfants, tables de ping-pong
- Salle TV commune
- Wifi (à l'accueil et au bar uniquement)

Photos non contractuelles



A proximité de Saint-Tropez et des plages de la Côte d'Azur.

Implanté dans une forêt de 15 hectares, « le Parc des Chênes » se situe à 10 minutes à pied du centre-ville de la Croix-Valmer et 5 minutes en voiture des plages. Les amoureux de la nature tomberont sous le charme de ce lieu atypique. La Croix-Valmer est réputée pour ses plages préservées et sa proximité de Saint-Tropez ou de Sainte-Maxime.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Mobil-homes	74
Chalets	28
Appartements	31
Studios	27

Popinns

Nos points forts

- La proximité des plages
- La diversité des logements
- Le cadre naturel dans les hauteurs de la station balnéaire

INFOS & RÉSERVATION

www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Méditerranée

VAR



Le Kangourou

992, avenue Henri Giraud
83600 FREJUS

Ouverture

du 04/04/20 au 31/10/20



Hébergement et restauration

- Chambres doubles ou quadruples avec balcon dans le bâtiment principal
- Mobil-homes avec TV et terrasse pouvant accueillir de 4 et 6 personnes
- Restaurant et bar avec vue sur la piscine et Saint-Raphaël
- Formule petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète (de juin à septembre)

Prestations

- Piscine extérieure chauffée (ouverte d'avril à septembre selon météo)
- Animations en journée et soirée
- Terrains de sport (tennis et pétanque)
- Wifi (à la réception uniquement)

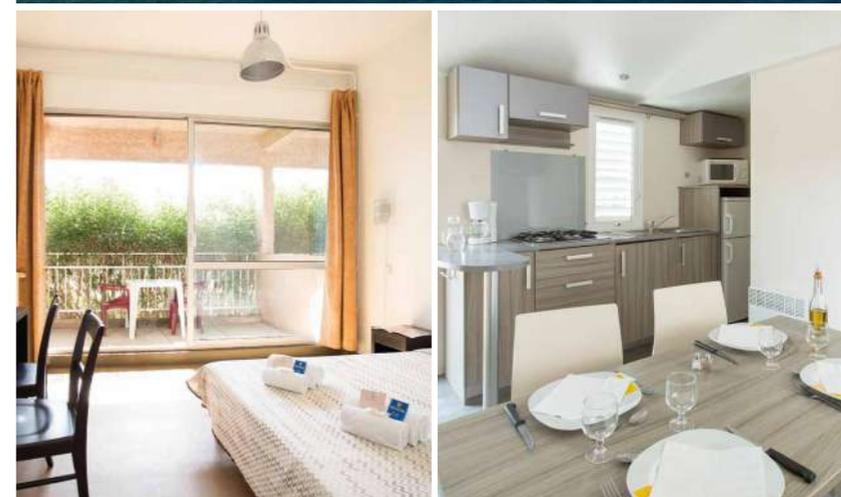


Retrouvez notre offre
Séniors en vacances p. 71



Retrouvez notre offre
Prêt à partir p. 61

Photos non contractuelles



Au coeur de la Côte d'Azur, à mi-distance de Cannes et Saint-Tropez.

« Le Kangourou » est un village vacances situé à Fréjus, ancienne cité romaine, que l'on nomme aussi la « Pompéi Provençale ». Laissez-vous charmer par le golfe unique de Fréjus avec ses plages de sable fin, ses petites criques discrètes et ses calanques pittoresques.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Chambres	52
Mobil-homes	14

Popinns

Nos points forts

- La piscine chauffée
- Le professionnalisme du personnel
- Le rapport qualité/prix



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Méditerranée

VAR



Le Lion de Mer

Avenue du clocher
de Fréjus
83700 SAINT-RAPHAEL

Ouverture

du 04/04/20 au 31/10/20



Hébergement et restauration

- Chambres doubles, triples ou quadruples dans le bâtiment principal
- Gîtes entièrement équipés avec TV et terrasse, situés à 200 mètres de la résidence, pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes
- Restaurant avec terrasse, vue sur la piscine et la mer
- Formule petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète

Prestations

- Piscine extérieure chauffée et pataugeoire (ouverte de mai à septembre selon météo)
- Animations en journée et soirée
- Terrains de sport (volleyball, mini-foot et pétanque)
- Espace TV
- Wifi (au bar et à la réception uniquement)



Retrouvez notre offre
Prêt à partir p. 61

Photos non contractuelles



Station balnéaire située aux pieds du massif de l'Estérel.

Le village vacances « Le Lion de Mer » bénéficie d'une situation géographique privilégiée : à 500 mètres du centre-ville et de la gare et à 800 mètres des plages. Depuis la résidence principale, vous pourrez profiter d'une vue exceptionnelle sur la mer et la ville de Saint-Raphaël.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Chambres	50
Gîtes	20

Nos points forts

- À 800 m du centre-ville et de la mer
- L'équipe d'animation
- La proximité du club nautique et du club de plongée



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Bréville-les-Monts

Centre de vacances
Pension

Manche
CALVADOS



Ma Normandie

33, route de Bénéauville
14860 BREVILLE LES MONTS

Ouverture

du 07/03/20 au 17/10/20



Entre mer et campagne, à 10 minutes des plages et 20 minutes de Caen.

Située à 6 km des plages et dans un environnement typiquement normand, la résidence « Ma Normandie » vous permet de profiter d'un séjour à la fois à la mer et à la campagne. Non loin des célèbres stations de Deauville, Trouville, Honfleur et Cabourg, vous alternerez détente et découverte du patrimoine historique, architectural et gastronomique.

Popinns

Hébergement et restauration

- Chambres doubles, triples ou quadruples avec salle de bain et WC (TV uniquement dans les chambres du bâtiment principal)
- Bar et restaurant proposant une cuisine locale
- Formule petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète

Prestations

- Animations au bar 5 soirs/semaine, toute l'année
- Salle de jeux (ping-pong, flipper et billard)
- Salle TV commune
- Wifi (dans le bâtiment principal uniquement)



Retrouvez notre offre
Prêt à partir p. 62

Photos non contractuelles



Nos points forts

- La localisation idéale pour découvrir l'art de vivre normand
- La restauration sur place
- Centre de vacances parfait pour les groupes scolaires

INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupe@popinns.com

La Tremblade / Ronce-les-bains

Résidence
Location

Atlantique
CHARENTE-MARITIME



Sous les Pins

17, avenue de la Côte
de Beauté
17390 LA TREMBLADE

Ouverture

du 04/04/20 au 07/11/20



Photos non contractuelles

Hébergement

- Studios ou appartements entièrement équipés pouvant accueillir de 2 à 7 personnes
- Mobil-homes pour 4 à 6 personnes avec terrasse

Prestations

- Terrains de sport (basketball, volley-ball, pétanque et tables de ping-pong)
- Aire de jeux pour enfants
- Barbecues collectifs



Catégorie	Nombre d'hébergement
Mobil-homes	50
Appartements	23
Studios	3

A 1 km des plages, au cœur du pays Royannais et face à l'île d'Oléron.

Situé à 15 minutes à pied de la station balnéaire de Ronce-les-Bains, notre résidence invite les vacanciers à la recherche du calme et de la tranquillité. Venez vous relaxer sous les magnifiques pins de notre résidence et profiter du climat et du charme incomparable de cette région.

Nos points forts

- Station balnéaire accessible à pied
- Le calme et la tranquillité des lieux
- Le professionnalisme du personnel



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com



MONTAGNE



Plainfaing

Station du Lac Blanc : 700 à 1150 mètres d'altitude - 13 km de pistes

Village vacances
Pension

Montagne

LES VOSGES



Le Mongade

Route du Col
du Bonhomme
88230 PLAINFAING

Ouverture

du 23/11/19 au 04/01/20
du 25/01/20 au 07/11/20



Hébergement et restauration

- Chambres doubles, triples, quadruples ou quintuples avec TV et salle de bain
- Restaurant proposant une cuisine variée et deux soirées régionales par semaine
- Formule petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète

Prestations

- Piscine intérieure chauffée
- Animations en journée et soirée toute l'année (hors samedi)
- Bar avec jeux (baby-foot, billard et flipper)
- Sauna (sur rendez-vous et en supplément)



Retrouvez notre offre
Séniors en vacances p. 72



Retrouvez nos offres
Prêt à partir p. 58 / 66 / 67

Photos non contractuelles



Entre l'Alsace et la Lorraine, paysages exceptionnels et territoire de vignobles.

Le village vacances « Le Mongade » est situé dans le Massif des Hautes Vosges. Le calme, l'air de la montagne et la nature font de cet endroit le lieu idéal pour se ressourcer. Les randonneurs seront comblés par les plaines et les amateurs de culture charmés par la proximité de villes chargées d'Histoire.

Catégorie

Nombre
d'hébergement

Chambres

50

Nos points forts

- Résidence située entre l'Alsace et la Lorraine
- Marchés de Noël à proximité
- La restauration sur place



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Popinns

Albiez-Montrond

Station d'Albiez-Montrond :  1500 à 2100 mètres d'altitude -  35 km de pistes

Résidence☆☆☆
Location

Montagne

SAVOIE



Le Hameau des Aiguilles

Chemin du Chatel
73300 ALBIEZ MONTROND

Ouverture

du 21/12/19 au 21/03/20 et
du 04/07/20 au 29/08/20



Hébergement

- Studios ou appartements avec TV pour 4 à 10 personnes, entièrement équipés avec balcon ou terrasse

Prestations

- Piscine intérieure chauffée
- Espace détente (sauna et hammam)
- Linge de lit inclus
- Parking couvert (en supplément)
- Wifi (à la réception uniquement)

Photos non contractuelles



Petit hameau de chalets traditionnels, au col du Mollard, face aux Aiguilles d'Arves.

Au fil de ses hameaux typiquement savoyards, la station familiale d'Albiez-Montrond vous offre de somptueux paysages et de multiples activités sportives et récréatives. Construit en 2006, « Le Hameau des Aiguilles » est une résidence offrant calme et tranquillité. Elle est composée de 165 appartements répartis dans 24 chalets.

Catégorie

Nombre d'hébergement

Studios

165

Nos points forts

- L'espace piscine
- La proximité des pistes
- Le confort des hébergements



INFOS & RÉSERVATION

www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Chamrousse

Station de Chamrousse : 1650 à 2250 mètres d'altitude - 90 km de pistes

Résidence ☆☆☆
Location

Montagne

ISÈRE



Les Villages du Bachat

Route de Bachat Bouloud
38410 CHAMROUSSE

Ouverture

du 07/12/19 au 11/04/20 et
du 04/07/20 au 29/08/20



Hébergement et restauration

- Appartements avec TV, entièrement équipés, pouvant accueillir entre 4 et 10 personnes
- Bar/restaurant « Le Bachat » proposant une cuisine gourmande avec une magnifique vue panoramique

Prestations

- Piscine découverte chauffée
- Espace détente (salle de fitness, sauna et jacuzzi)
- Terrain de pétanque
- Billard et baby-foot au bar (en supplément)
- Wifi (au restaurant uniquement)
- Location de la salle "Le Totem" possible

Photos non contractuelles



Retrouvez notre offre
Prêt à partir p. 68



Un site authentique, au coeur du massif de Belledonne.

Construite en pleine nature au milieu d'une forêt d'épicéas, avec une vue imprenable sur le massif du Taillefer, la résidence « Les Villages du Bachat » est le point de départ idéal pour découvrir le massif de Belledonne et profiter de toutes les activités proposées par la station de Chamrousse.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Appartements	280

Nos points forts

- La proximité des pistes
- Le restaurant sur place
- La vue exceptionnelle sur les montagnes



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Popinns

Saint-Chaffrey

Station de Serre-Chevalier :  1200 à 2800 mètres d'altitude -  250 km de pistes

Résidence
Location

Montagne
HAUTES ALPES



Le Chalet de l'Eterlou

6, rue du centre
05330 SAINT-CHAFFREY

Ouverture

du 14/12/19 au 18/04/20 et
du 04/07/20 au 29/08/20



Photos non contractuelles

Hébergement

■ Appartements confortables avec TV pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Ils disposent d'une salle de bain avec WC séparé, d'un balcon ou terrasse

Prestations

- Parking extérieur ou couvert
- Linge de lit inclus
- Wifi (à la réception uniquement)



Proche du Parc National des Ecrins et à 17 km de l'Italie.

Station ensoleillée toute proche de la frontière italienne, Serre Chevalier Vallée est un domaine d'altitude offrant une diversité de paysages et d'ambiances. Respectant les traditions architecturales locales, « Le Chalet de l'Eterlou » vous fera profiter d'un séjour tout confort au cœur de la ville de Saint-Chaffrey.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Appartements	16

Nos points forts

- Résidence située au centre du village
- Le confort des appartements
- La disponibilité des équipes



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Popinns

Jausiers

Station Le Sauze : 1400 à 2400 mètres d'altitude - 65 km de pistes

Résidence☆☆☆
Location

Montagne

ALPES DE HAUTE PROVENCE



Le Château des Magnans

Route de Nice
04850 JAUSIERS

Ouverture

du 01/01/20 au 08/11/20



Photos non contractuelles

Hébergement et restauration

- Appartements situés dans le château et dans 3 résidences attenantes, selon le confort souhaité. Ils peuvent accueillir de 2 à 10 personnes
- Possibilité de prendre le petit-déjeuner buffet sur place et livraison de plats en chambre

Prestations

- Piscine intérieure chauffée
- Espace détente (sauna, hammam, jacuzzi et massage sur rendez-vous)



Ensoleillement exceptionnel au coeur du Parc National du Mercantour.

Érigé en 1903 par une grande famille de la soie de la région, « Le Château des Magnans » est un authentique site historique de la vallée de l'Ubaye considéré comme la plus belle « villa mexicaine ». Loin du béton et des sentiers battus, l'Ubaye séduit par la beauté de ses parcs.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Appartements	64

Nos points forts

- L'espace piscine et détente
- La base de loisirs à pied
- Le personnel attentionné



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Popinns

La Foux d'Allos

Station de la Foux d'Allos : 1800 à 2600 mètres d'altitude - 230 km de pistes

Résidence ☆☆
Location

Montagne

ALPES DE HAUTE PROVENCE



Plein Sud

L'Adrech de Chauvet -
Quartier de l'Aiguille
04260 LA FOUX D'ALLOS

Ouverture

du 14/12/19 au 18/04/20 et
du 04/07/20 au 29/08/20



Photos non contractuelles

Hébergement

■ Appartements avec TV et balcon, entièrement équipés, pouvant accueillir de 3 à 6 personnes

Prestations

■ Parking gratuit



A 1800 mètres d'altitude, dans une station très ensoleillée.

La résidence « Plein Sud » se situe au cœur du Parc National du Mercantour. La station de la Foux d'Allos est appréciée des vacanciers pour son ensoleillement exceptionnel et ses nombreuses activités sportives réalisables sur le territoire.

Catégorie

Nombre
d'hébergement

Appartements

84

Nos points forts

- A 800 m du centre de la station et des commerces
- Le confort des appartements
- Le personnel accueillant et à l'écoute

Popinns

INFOS & RÉSERVATION

www.popinns.com

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Les Moussières

Station Les Moussières : 1144 à 1308 mètres d'altitude - 5 km de pistes

Village vacances
Pension

Montagne

JURA



Village vacances Georges Moustaki

Village vacances
Georges Moustaki
39310 LES MOUSSIÈRES

Ouverture
du 21/12/19 au 03/11/20

INFOS & RÉSERVATION

www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupe@popinns.com

Nos points forts

- L'espace piscine et détente
- La localisation de l'établissement
- Le professionnalisme du personnel



Photos non contractuelles



A 1144 mètres d'altitude, au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Situé à 800 mètres du village des Moussières, le village vacances Georges Moustaki est réputé pour la qualité de son accueil et l'animation qui y règne tout au long de l'année.

Hébergement et restauration

- Appartements et studios entièrement équipés (kitchenette, salle de bain et télévision)

Prestations

- Piscine couverte chauffée et surveillée (ouverte pendant les vacances scolaires)
- Animations en journée et soirée
- Sauna (en supplément) et salle de musculation
- Terrains de sport (2 courts de tennis et boulodrome)
- Salon TV et bibliothèque
- Parking extérieur privé
- Wifi (à la réception et dans les hébergements)

Popinns



SKISET
Location de ski



Pensez à louer votre matériel de ski avec votre hébergement !
Bénéficiez de 20% à 40% de réduction sur les tarifs en magasin !

LOCATION DE MATÉRIEL DE SKI OU DE SNOWBOARD - 6 JOURS

Prix par personne, comprenant chaussures et bâtons

CATÉGORIE DE MATÉRIEL (PACK)		Serre Chevalier / La Foux d'Allos	Chamrousse / Albiez
CAT. ADULTE	EXCELLENCE Matériel haut de gamme de l'année Skis + chaussures	131 €	109 €
	SENSATION Matériel pour skieur confirmé Skis ou snowboard + chaussures	109 €	91 €
	DÉCOUVERTE Matériel pour débutant / intermédiaire Skis ou snowboard + chaussures	88 €	79 €
	ÉCO Matériel fiable à prix doux Skis + chaussures	66 €	61 €
CAT. ENFANT	CHAMPION Enfant de 8 à 13 ans Skis ou snowboard + chaussures	65 €	59 €
	ESPOIR Enfant de 6 à 11 ans Skis + chaussures	43 €	42 €
	MINIKID Enfant de moins de 6 ans Skis + chaussures	33 €	35 €
CASQUE ENFANT		17 €	12 €
CASQUE ADULTE		17 € Serre Che. / 20 € La Foux	17 €

Possibilité de location courte durée, et de louer les skis seuls à prix préférentiels

📞 Pour ces tarifs, nous contacter

* Offre est valable uniquement pour toute location de matériel de ski associée à une réservation d'hébergement. La réduction sur les tarifs de location en magasin est variable en fonction des stations et du matériel sélectionné. Cette offre tarifaire n'est pas valable en vente sur place et est non cumulable avec toute autre promotion.

Popinns

CAMPAGNE



Campagne
CORRÈZE



La Riviera
Limousine

La Garenne
19120 ALTILLAC

Ouverture
du 04/04/20 au 31/10/20



Hébergement et restauration

- Gîtes de plain-pied ou sur pilotis pour 2 à 6 personnes, entièrement équipés avec TV et terrasse
- Restaurant « La Riviera » situé à 300 mètres des logements, face à la Dordogne
- Formule petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète

Prestations

- Animations en soirée (d'avril à octobre)
- Piscine municipale chauffée avec toboggan et bassin pour enfants (juillet et août)
- Terrains de sport (basketball, badminton, pétanque et ping-pong)
- Barbecues collectifs à disposition
- Salle de jeux (baby-foot et billard en supplément)



Retrouvez notre offre
Séniors en vacances p. 73



Retrouvez nos offres
Prêt à partir p. 60 / 65

Photos non contractuelles



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupe@popinns.com



Village médiéval situé en bord de rivière, non loin des Causses du Quercy.

L'établissement « La Riviera Limousine » vous accueille sur une île verdoyante, au milieu des arbres et en bord de Dordogne. Ce lieu atypique vous permettra de profiter d'un séjour riche en découvertes et en convivialité. De nombreux commerces se trouvent dans le bourg à 500 mètres du village vacances.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Gîtes plain-pied	40
Gîtes sur pilotis	25

Campagne
AUDE



Les Jardins de Saint Benoit

Avenue de Talairan
11220 SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE

Ouverture
du



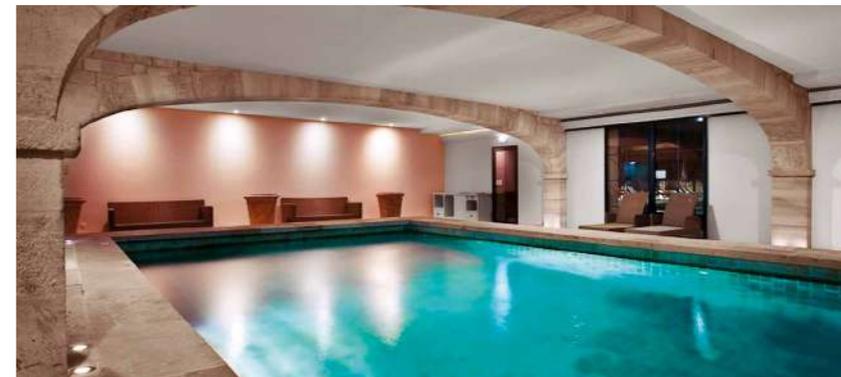
Hébergement et restauration

- Maisons de village disséminées dans un parc de 8 hectares. Elles peuvent accueillir de 2 à 6 personnes et sont entièrement équipées et climatisées
- Restaurant comprenant une grande terrasse avec vue sur la piscine et le paysage viticole

Prestations

- Piscine extérieure
- Espace détente (jacuzzi, hammam, piscine intérieure, sauna, tisanerie)
- Animations (uniquement en été)
- Terrain multisport, courts de tennis et tables de ping-pong
- Wifi
- Linge de toilette inclus

Photos non contractuelles



Entre Narbonne et Carcassonne, un retour à la nature.

Entourés par des paysages d'oliveraies et de vignobles, dans les Corbières, « Les Jardins de Saint-Benoît » dévoilent leurs maisons de village et leurs maisons vigneronnes (avec piscines privées). La résidence se trouve dans le Languedoc, à 47 km de Carcassonne et de sa cité médiévale fortifiée.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Maisons	136
Maisons vigneronnes	19

Nos points forts

- L'espace bien-être
- Le confort des villas
- Le restaurant sur place



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
 +33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Campagne
ALPES-MARITIMES



Le Virginia

10, traverse Dupont
06130 GRASSE

Ouverture

du 08/02/20 au 07/11/20



Photos non contractuelles

Hébergement et restauration

- Studios ou appartements climatisés, entièrement équipés, avec TV et balcon. Ils peuvent accueillir de 2 à 4 personnes
- Possibilité de prendre le petit-déjeuner sur place (sur réservation)

Prestations

- Piscine extérieure (ouverte de mai à septembre selon météo)
- Sauna (sur RDV et en supplément)
- Parking couvert et sécurisé (en supplément)
- Wifi



Capitale du Parfum, à proximité de Nice, Cannes et Antibes.

« Le Virginia » est le pied à terre idéal pour explorer les Alpes Maritimes. Balcon de la méditerranée, Grasse est située entre mer et montagne. La résidence se trouve à 1 km des commerces et du centre-ville et à 22 km des plages de la côte.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Appartements	48
Studios	12

Nos points forts

- Les appartements climatisés
- La piscine extérieure
- Le professionnalisme du personnel



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
 +33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

La Chaussée-Saint-Victor

Hôtel ☆☆☆
Location et pension

Campagne
LOIR-ET-CHER



Villa Bellagio Blois

1, rue de l'Almandin
41260 LA CHAUSSEE
SAINT-VICTOR

Ouverture
du 01/01/20 au 31/12/20



Hébergement et restauration

- Chambres modernes et confortables équipées d'une salle de bain privative et d'une télévision
- Restaurant avec terrasse extérieure
- Petit-déjeuner buffet
- Possibilité demi-pension et pension complète

Prestations

- Piscine extérieure (ouverte selon saison et météo)
- Parking extérieur
- Aire de jeux - Wifi
- Location salles

Photos non contractuelles



Quartier résidentiel à 3 km du centre de Blois.

Situé dans un grand parc arboré et calme, l'hôtel offre une vue dégagée sur la verdure extérieure et une atmosphère chaleureuse à l'intérieur.

Catégorie	Nombre d'hébergement
Chambres	115

Nos points forts

- Hôtel proche du centre-ville
- La terrasse et la piscine
- Le confort des chambres



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Amboise

Résidence ☆☆☆
Location et pension

Campagne
INDRE ET LOIRE



Villa Bellagio Amboise

115, route de Civray-
de-Touraine
37400 AMBOISE

Ouverture
du 01/01/20 au 30/11/20



Hébergement et restauration

- Studios entièrement équipés pouvant accueillir de 2 à 6 personnes
- Restaurant situé dans la grande villa centrale
- Possibilité demi-pension et pension complète

Prestations

- Piscine extérieure et jeux gonflables (selon saison)
- Location de vélos sur place
- Wifi (dans le bâtiment principal)
- Location salles

Photos non contractuelles



Domaine en lisière de forêt, face au Parc des mini-châteaux.

A 3 km du centre-ville et du Château Royal d'Amboise, venez découvrir la région en cottage indépendant tout en profitant du confort et des services d'un hôtel.

Catégorie

Nombre
d'hébergement

Studios

197

Nos points forts

- Le confort des hébergements
- La piscine extérieure
- La localisation de la résidence



INFOS & RÉSERVATION
www.popinns.com
+33 (0)4 68 37 67 00
service.groupes@popinns.com

Popinns

Damvix

Village vacances ☆☆☆
Pension

Campagne

VENDEE



L'Emeraude

Rue du Grand Port
85420 DAMVIX

Ouverture

du 04/04/20 au 30/10/20

INFOS & RÉSERVATION

www.popinns.com

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Nos points forts

- Le cadre agréable autour au marais
- L'espace piscine
- L'équipe dynamique et à l'écoute



Photos non contractuelles



Village vacances situé au bord de la Sèvre niortaise à 400 mètres du village de Damvix.

Au cœur de la Venise verte, dans le parc naturel du Marais poitevin, Damvix est un point de départ idéal pour visiter le Futuroscope, le Puy-du-Fou, profiter des plages atlantiques et découvrir l'art de vivre des Maraîchins.

Hébergement

- Petits pavillons plain-pied entièrement équipés (kitchenette, salle de bain avec terrasse ou jardinet)

Prestations

- Piscine chauffée et surveillée (couverte ou découverte selon saison)
- Animations en journée et soirée
- Terrains de sport (tennis, mini-golf, palets vendéens et boulodrome)
- Parking extérieur
- Wifi (dans les espaces communs)

Popinns



Nous prenons soin de vous et de ceux que vous aimez

Ménage / Repassage

Aide à la personne

Garde d'enfants

Téléassistance

Soins infirmiers

-50%
réduction ou
crédit
d'impôts *

Réservez vos services sur

amapa.fr

* selon les conditions de l'article 199 sexdecies du CGI



PRÊT À PARTIR





— Prêt à partir —

Les trésors alsaciens

Arpentez des villages atypiques et dégustez les spécialités Alsaciennes.

JOUR 1 :

Arrivée des participants en fin d'après-midi. Cocktail de bienvenue. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 2 :

Matin – visite d'une confiserie artisanale. Déjeuner au village vacances. Après-midi – visite guidée de Gérardmer "Perle des Vosges". Balade en bateau pour découvrir les charmes du lac de Gérardmer. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 3 :

Matin – visite guidée de Strasbourg, la vieille ville et de la célèbre cathédrale et son horloge astronomique. Déjeuner typique au restaurant. Après-midi – découverte de la Petite France, l'ancien quartier des meuniers, des pêcheurs et des tanneurs. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 4 :

Matin – visite guidée du cœur historique de la ville de Munster et visite d'une fromagerie avec dégustation. Déjeuner au village vacances. Après-midi – balade sur la route des vins en passant par les plus beaux villages d'Alsace : Eguisheim, Kaysersberg, Ribeauvillé... Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 5 :

Matin – visite guidée de Riquewihr ville typiquement alsacienne. Déjeuner au restaurant. Après-midi – visite guidée de Colmar et de la vieille ville avec ses quartiers pittoresques : la petite Venise et le quartier des tanneurs. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 6 :

Retour vers votre région après le petit-déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
329 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Mongade

Col du Bonhomme
88320 PLAINFAING

Détails page 28 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 6 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en chambre base double, les entrées aux sites mentionnés au programme, le déjeuner au restaurant lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des excursions, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Mongade.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.

— Prêt à partir —

Les richesses de la Catalogne



Partez à la découverte des Pyrénées-Orientales et de la culture catalane.

JOUR 1 :

Arrivée des participants en fin d'après-midi. Accueil avec présentation du programme autour d'un cocktail de bienvenue. Dîner au village vacances.

JOUR 2 :

Matin – visite de Perpignan et du Palais des Rois de Majorque. Déjeuner au village vacances. Après-midi – visite de la Forteresse de Salses, le Barcarès et de Canet-en-Roussillon. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 3 :

Matin – Petit train jaune, visite de Mont-Louis, la ville fortifiée la plus haute de France et visite du four solaire. Déjeuner au restaurant. Après-midi – promenade à Villefranche de Conflent. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 4 :

Matin – départ en bateau depuis Port Vendres jusqu'à Collioure. Visite de l'ancienne ville de pêcheurs et d'une fabrique d'anchois. Déjeuner au village vacances. Après-midi – visite des caves de Byrrh puis de Castelnuovo, village médiéval au charme catalan. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

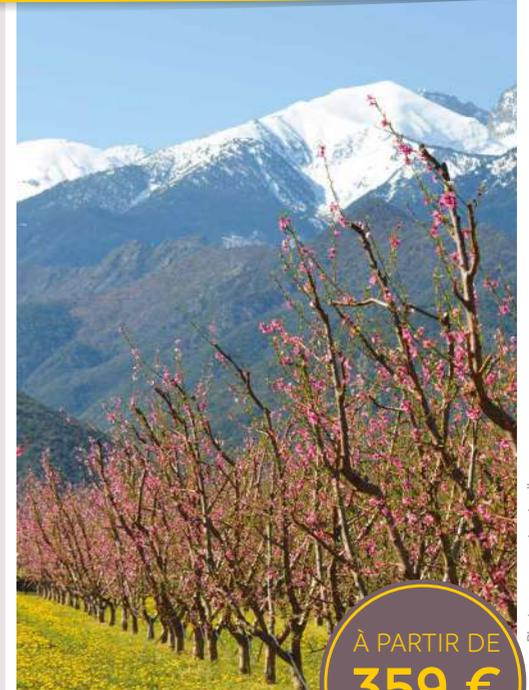
JOUR 5 :

Journée sur la Costa Brava : Direction l'Espagne et découverte de la station balnéaire. Déjeuner au restaurant. Après-midi – visite d'Empúria Brava, la venisette Espagnole. Retour en passant par La Jonquera ou le Perthus. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 6 :

Retour vers votre région après le petit-déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
359 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Domaine du Mas Blanc

Route de Théza
66200 Alenya

Détails page 12 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 6 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en chambre ou gîte base double, les entrées aux sites mentionnés au programme, les déjeuners aux restaurants lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des excursions, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Domaine du Mas Blanc.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.



— Prêt à partir —

Balades dans la Vallée de la Dordogne

Laissez-vous charmer par le patrimoine historique, culturel et naturel de la Vallée de la Dordogne.

JOUR 1 :

Accueil avec présentation de votre programme autour d'un cocktail de bienvenue. Installation, dîner et logement. Soirée animée.

JOUR 2 :

Matin – visite guidée de Collonges La Rouge classé « Plus Beaux Villages de France ». Déjeuner au village vacances. Après-midi – visite guidée de Martel surnommée la ville aux sept tours. Découverte d'un moulin à huile de noix. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 3 :

Sortie à la journée – visite du gouffre de Padirac. Déjeuner au restaurant. Visite guidée de Rocamadour. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 4 :

Matin – balade en gabare au départ de Beaulieu-sur-Dordogne. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Visite guidée de Carennac et Loubressac, villages labélisés « Plus Beaux Villages de France ». Découverte des maisons médiévales et autre bâtisses typiques de la vallée de la Dordogne. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

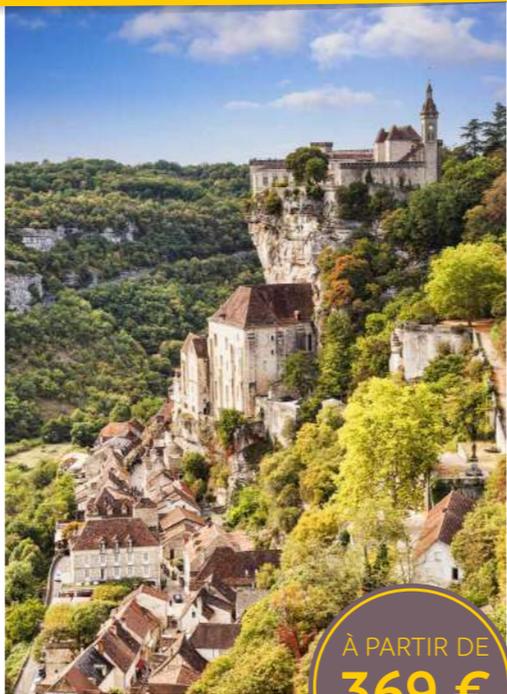
JOUR 5 :

Sortie à la journée - Visite guidée de Sarlat, la capitale du Périgord Noir. Déjeuner au restaurant. Visite guidée de La Roque Gageac. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 6 :

Départ après le petit-déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
369 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

La Riviera Limousine

La Garenne
19120 ALTILLAC

Détails page 44 du catalogue



— Prêt à partir —

Le patrimoine provençal



Séjournes à deux pas de la mer et profitez du climat de la Côte d'Azur.

JOUR 1 :

Arrivée en fin d'après-midi – cocktail de bienvenue. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 2 :

Matin – Découverte de la ville de Nice : la Promenade des Anglais, la vieille ville, le marché aux fleurs, la place Masséna... Déjeuner au restaurant. Après-midi – visite guidée de Cannes, du quartier du Suquet et du vieux port puis temps libre sur la croisette. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 3 :

Matin – visite guidée de Grasse puis visite d'une parfumerie. Déjeuner au village vacances. Après-midi – visite guidée du village provençal de Saint-Paul-de-Vence. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

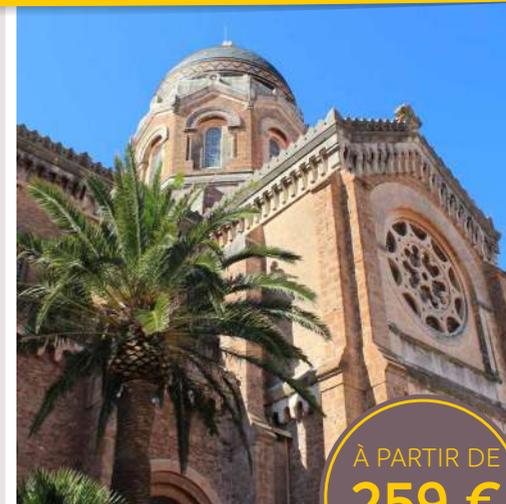
JOUR 4 :

Matin – Découverte du charmant village en pierre de Grimaud, son Château Féodal, son moulin, ses vieilles rues typiques et le Cap Taillât ... Déjeuner au restaurant. Après-midi –visite guidée Saint-Tropez. Flânerie dans les ruelles et découverte de la place des Lices. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 5 :

Retour dans votre région après le petit-déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



À PARTIR DE
259 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Lion de Mer

Avenue du Clocher de Fréjus
83700 SAINT-RAPHAEL

Détails page 20 du catalogue

Ou

Le Kangourou

992 avenue Henri Giraud
83600 FREJUS

Détails page 18 du catalogue



Photos non contractuelles

Ce tarif comprend : La pension complète du dîner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 6 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en gîte de plain pieds ou pilotes base double, les entrées aux sites mentionnés au programme, le déjeuner au restaurant lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des excursions, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations de La Riviera Limousine.

Ce tarif ne comprend pas : La taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.

Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 5 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en chambre base double, les entrées aux sites mentionnés au programme, le déjeuner au restaurant lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des excursions, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Lion de Mer ou du Kangourou.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.



— Prêt à partir —
Entre terre et mer

Baladez-vous sur les côtes normandes et revivez l'Histoire sur les plages du débarquement.

JOUR 1 :

Arrivée des participants au village-vacances en fin de journée. Dîner au village vacances, pot d'accueil, suivi d'une soirée animée.

JOUR 2 :

Matin – visite de la cidrerie Huet suivie d'une dégustation et visite de Beuvron en Auge, petit village à l'architecture typiquement Augeronne. Déjeuner au village vacances. Après-midi – départ pour Caen avec la visite de l'Abbaye aux Dames fondée par Mathilde l'épouse de Guillaume, et arrêt devant l'Abbaye aux Hommes. Temps libre dans la ville. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 3 :

Matin – départ pour les plages du débarquement et visite du Musée Mémorial Omaha Beach. Déjeuner au restaurant. Après-midi – arrêt au cimetière Américain d'Omaha Beach à Colleville sur Mer, puis arrêt à la Pointe du Hoc célèbre pour l'assaut mené par les Rangers du Colonel Rudder et enfin au cimetière Allemand de la Cambe. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 4 :

Matin – découverte de la côte Fleurie : Cabourg, arrêt sur le front de mer de Deauville, Passage à Trouville, arrêt à Honfleur la cité des peintres. Déjeuner au restaurant. Après-midi – Etretat et ses points de vue des falaises. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 5 :

Matin – visite gourmande à Livarot : le village fromager, la fabrication et la dégustation. Déjeuner au restaurant. Après-midi – visite de Lisieux, découverte de l'une des plus grandes églises du XXème siècle. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 6 :

Retour vers votre région après le petit-déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

**À PARTIR DE
349 €
/ PERSONNE***

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Ma Normandie

33 route de Bénéauville
14860 BREVILLE-LES-MONTS

Détails page 22 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 6 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en chambre et/ou pavillon base double, les entrées aux sites mentionnés au programme, les déjeuners aux restaurants lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des excursions, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations de Ma Normandie.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.

— Prêt à partir —
Séjour thalasso



Profitez d'un séjour tout compris en thalasso à partir de 505€/personne au " Flamants Roses " à Canet-en-Roussillon.

6 JOURS – 5 NUITS - 20 SOINS

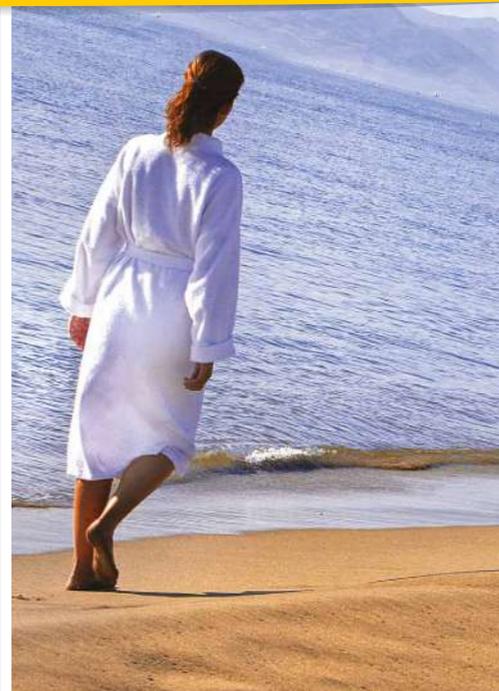
- 3 enveloppements d'algues, 3 bains multijets,
- 2 massages détente ou sous affusion
- 5 séances collectives en piscine d'eau de mer chauffée (aquagym et jets sous-marin),
- 3 séances d'hydrojets ou massothérapie ou pressothérapie
- 3 douches à jets ou spéciales dos ou jambes.

**À PARTIR DE
720 €
/ PERSONNE**

5 JOURS – 4 NUITS - 12 SOINS

- 1 massage aux huiles aromatiques
- 1 massage sous affusion
- 2 enveloppements d'algue
- 1 hydrojet
- 2 bains multi-jets aux extraits d'algues relaxantes
- 1 douche à jet
- 2 séances de jets sous-marins (collectifs)
- 1 cours d'aquagym

**À PARTIR DE
505 €
/ PERSONNE**



Photos non contractuelles

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Domaine du Mas Blanc

Route de Théza
66200 ALENYA

Détails page 12 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour, ¼ vin inclus aux repas, le cocktail de bienvenue, la location de la télévision, la cure de 12 ou 20 soins aux Flamants Roses, les transferts depuis le Domaine du Mas Blanc jusqu'aux Flamants Roses, l'hébergement en chambre ou gîte base double (douches et toilettes privées), le linge de toilette, les lits faits à l'arrivée, les animations dans le cadre du village vacances, l'accès à toutes les infrastructures du Domaine du Mas Blanc.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les dépenses d'ordre personnel.



— Prêt à partir —

Randonnées Pédestres

Partez 6 jours sur les sentiers des Pyrénées-Orientales !

JOUR 1 :

Arrivée des participants en fin d'après-midi. Cocktail de bienvenue. Dîner au village vacances.

JOUR 2 :

Matin – Le Roc de Majorque (2h30 de marche – Dénivelé 200m) : Des garrigues calcaires perchées entre plaine du Roussillon et Pic du Canigou mènent au Roc de Majorque. Vues imprenables sur la plaine et la montagne, vue quasi aérienne sur le château et le bourg médiéval. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Les Forts de Collioure (2h de marche – Dénivelé 200m) : Au départ du centre de Collioure. En chemin, Moulin, Fort Saint Elme, Fort Dugommier. Dîner au village vacances.

JOUR 3 :

Sortie à la journée – Le sentier monte jusqu'au château Cathare de Quéribus, citadelle du vertige. Déjeuner sous forme de panier repas. Dîner au village vacances.

JOUR 4 :

Matin – Banyuls et la côte Vermeille (1h30 de marche – Dénivelé 200m) : Banyuls et Notre Dame de la Salette avec un itinéraire dans les vignes. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Port Vendres à Paulilles (3h de marche – Dénivelé 350m) : « sentier des douaniers » : découverte des paysages sauvages et les petites criques isolées au-dessus du bleu méditerranée. Passage par le site de Paulilles, l'une des plus belles plages de la côte. Dîner au village vacances.

JOUR 5 :

Sortie à la journée – (4h45 de marche – Dénivelé 500m) : Escapade en Costa Brava pour découvrir le versant Sud des Pyrénées. Déjeuner sous forme de panier repas. Dîner au village vacances.

JOUR 6 :

Matin: Réserve Naturelle de Canet (2h de marche – peu de dénivelé) : Départ à la demi-journée à la découverte de la réserve de l'étang de Canet. Déjeuner au village vacances puis retour vers votre région.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
319 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Domaine du Mas Blanc

Route de Théza
66200 Alenya

Détails page 12 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au déjeuner du Jour 6 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en chambre ou gîte base double, les entrées aux sites mentionnés au programme, les déjeuners aux restaurants lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des randonnées, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Domaine du Mas Blanc.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.

— Prêt à partir —

Randonnées Pédestres



Visitez les plus beaux sites de la Vallée de la Dordogne.

JOUR 1 :

Arrivée en fin de matinée. Déjeuner au village-club. Après-midi – visite de Beaulieu et de son abbatale romane puis parcours dans le village avec des points de vue sur la Dordogne et la cité médiévale de Beaulieu (2h30 de marche – dénivelé 238m). Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée

JOUR 2 :

Sortie à la journée – Cascade de Murel & Argentat (2h de marche – dénivelé 280m) : circuit autour des 3 cascades de Murel. Déjeuner sur place puis départ pour la visite d'Argentat dans l'après-midi. Déjeuner sous forme de panier repas. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 3 :

Sortie à la journée – Rocamadour et ses canyons (3h30 de marche – dénivelé 271m) : visite le matin de la cité de Rocamadour sur les traces des pèlerins du Moyen Age. Après-midi : boucle dans le Canyon de l'Ouyse classé Espace Naturel sensible. Déjeuner sous forme de panier repas. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 4 :

Sortie à la journée – Loubressac & Autoire (4h30 de marche – dénivelé 263m) : départ de Loubressac, visite puis boucle jusqu'au-dessus d'Autoire avec possibilité d'aller voir le château des Anglais. Déjeuner sous forme de panier repas. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 5 :

Sortie à la journée – Collonges La Rouge & Curemonte (3h de marche – dénivelé 194m) : visite guidée de Collonges La Rouge puis circuit autour de Curemonte au patrimoine remarquable : 3 châteaux, 2 églises. Déjeuner sous forme de panier repas. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 6 :

Départ après le petit-déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
365 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

La Riviera Limousine

La Garenne
19120 ALTILLAC

Détails page 44 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du déjeuner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 6 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en gîte de plain pieds ou pilotes base double, les déjeuners sous forme de paniers repas, le guidage professionnel lors des randonnées, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations de La Riviera Limousine.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.



— Prêt à partir —

Les marchés de Noël en Alsace

Flânez sur les plus beaux marchés de Noël et dégustez les spécialités locales.

JOUR 1 :

Arrivée des participants en fin de journée – Cocktail de bienvenue. Dîner au village vacances puis soirée animée.

JOUR 2 :

Matin – visite guidée de Strasbourg : la vieille ville, la célèbre cathédrale et son horloge astronomique. Déjeuner au restaurant. Après-midi – balade sur le célèbre marché de Noël. Dîner au village vacances puis soirée animée.

JOUR 3 :

Matin – visite guidée de Riquewihr ville typiquement alsacienne avec ses maisons à colombages et ses remparts. Déjeuner au Restaurant. Après-midi : visite guidée de Colmar et balade sur le marché de Noël de Colmar. Dîner au village vacances puis soirée animée.

JOUR 4 :

Matin – visite de Kaysersberg, son beau centre historique et son château impérial en ruine dominant la ville. Le Marché de Noël authentique de Kaysersberg vous accueille au cœur de cette cité médiévale. Départ après le déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
249 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

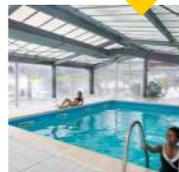
+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Mongade
Col du Bonhomme
88320 PLAINFAING

Détails page 28 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au déjeuner du Jour 4 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en chambre base double, les entrées aux sites mentionnés au programme, le déjeuner au restaurant lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des excursions, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Mongade.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.

— Prêt à partir —

Raquettes dans les Vosges



Découvrez les paysages vosgiens avec des balades en raquettes accessibles à tous...

JOUR 1 :

Arrivée des participants dans l'après-midi. Installation puis présentation du programme autour d'un cocktail de bienvenue. Dîner au village-club suivi d'une soirée animée.

JOUR 2 :

Matin – Balveurche une chaume Vosgienne (durée 2h30 – 150m de dénivelé) : Randonnée raquettes dans un décor forestier. Déjeuner au Village Club « Le Mongade ». Après-midi – Temps libre avec accès piscine. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 3 :

Randonnée raquettes à la journée – Le massif de Hohneck (durée 5 à 6h – 300m de dénivelé). Déjeuner en auberge et dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 4 :

Matin – Découverte de la Ligne Bleu des Vosges (durée 2h30 – 150m de dénivelé). Déjeuner au Village Club « Le Mongade ». Après-midi – Temps libre avec accès piscine. Dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

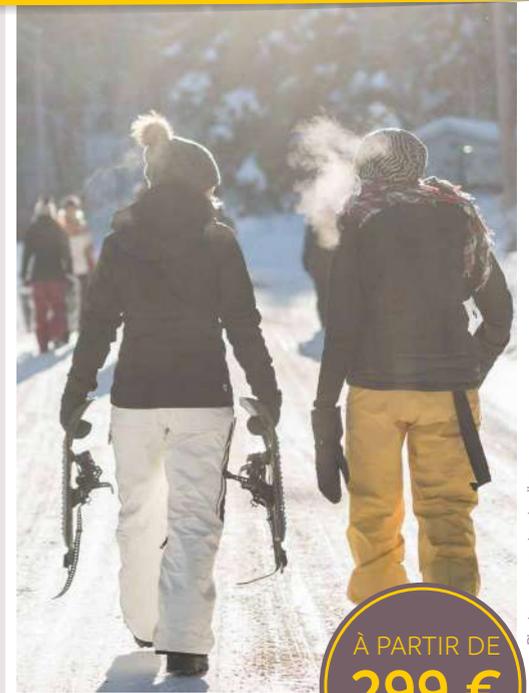
JOUR 5 :

Randonnée raquettes à la journée – Balcon du Lac Blanc (durée 5 à 6h – 300m de dénivelé). Déjeuner sous forme de panier repas et dîner au village vacances suivi d'une soirée animée.

JOUR 6 :

Départ après le petit-déjeuner.

*Prix pour une base de 25 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
299 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Mongade
Col du Bonhomme
88320 PLAINFAING

Détails page 28 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 6 (1/4 de vin inclus), l'hébergement en chambre base double, le déjeuner à l'auberge, les déjeuners sous forme de paniers repas lors des sorties à la journée, le guidage professionnel lors des Randonnées, Le matériel raquettes et bâtons fournis, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Mongade.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux repas, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, les frais de dossier, le transport depuis votre région et sur place, les dépenses d'ordre personnel.



— Prêt à partir —

Un hiver dans les Alpes

Pour vos vacances d'hiver, partez 8 jours et 7 nuits à Chamrousse dans notre résidence * « Les Villages du Bachat » :**

SÉJOURNEZ dans un appartement 2 pièces 6 personnes

PROFITEZ d'un tarif plus avantageux sur les forfaits de ski

BÉNÉFICIEZ d'une location de matériel sur place

*Prix pour une base de 20 personnes minimum.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
269 €
/ PERSONNE*

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Les Villages du Bachat

Route du Bachat Bouloud
38140 CHAMROUSSE

Détails page 32 du catalogue



— Prêt à partir —

Séminaires



Nos salles sont à votre disposition pour vos rendez-vous professionnels...

Le domaine du Mas Blanc (page 12)

	M ²	 (nbr de personnes)	 (nbr de personnes)
Salle polyvalente	180 m ²	80	180
Salle Miro	40 m ²	20	40
Salle Dali	20 m ²	15	20
Salle Matisse	52 m ²	30	50
Salle Staël	31 m ²	20	30

Le Lion de Mer (page 20)

	M ²	 (nbr de personnes)	 (nbr de personnes)
Salle mini-club	80 m ²	50	60

Le Mongade (page 28)

	M ²	 (nbr de personnes)	 (nbr de personnes)
Salle polyvalente	90 m ²	45	90
Salle de classe	63 m ²	30	60

Les Villages du Bachat (page 32)

	M ²	 (nbr de personnes)	 (nbr de personnes)
Salle Le Totem	178 m ²	25	140

Renseignements et tarifs au :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com



Photos non contractuelles

Ce tarif comprend : le logement du Jour 1 à partir de 17h au Jour 8 avant 10h, en appartement 2 pièces 6 personnes (TV chaînes françaises incluse), base tous lits occupés, le forfait de ski 6Jours Adulte du Jour 2 au Jour 7 (à récupérer à la réception de la résidence), le matériel de ski 6Jours Pack Découverte du Jour 2 au Jour 7 (chaussure + bâtons + skis ou snowboard), l'accès aux infrastructures de la résidence aux horaires d'ouverture.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, la caution obligatoire, le ménage obligatoire de fin de séjour, le linge de lit, le linge de toilette, l'assurance annulation facultative, les prestations non mentionnées

Le Domaine du Mas Blanc

JOUR 1:

Arrivée des participants en fin d'après-midi. Accueil avec présentation de votre programme autour d'un cocktail de bienvenue. Dîner au village vacances suivi d'une soirée vidéo sur le Roussillon.

JOUR 2:

Matin – Balade pédestre d'environ 5km au départ du Mas Blanc à la découverte des environs de votre lieu de séjour. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Concours de Pétanque. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 3:

Matin – Balade Botanique accompagnée dans le parc du Domaine du Mas Blanc à la découverte des 5 hectares de verdure de votre établissement et de ses secrets. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Perpignan, Capitale du Roussillon vous dévoilera ses trésors. Visite des anciens quartiers moyenâgeux de la ville en partant du Castillet, l'Hôtel de ville, la Cathédrale Saint Jean... Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 4:

Matin – Matinée jeux animés par notre équipe. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Thé Dansant. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 5:

Journée à La Costa Brava. Direction Pais pour la visite guidée de ce charmant village perché sur une colline, construit autour d'une forteresse, qui a su conserver

son architecture médiévale que vous découvrirez au détour de ses ruelles. Continuation vers Rosas. Déjeuner au restaurant. Temps libre dans la station Balnéaire. Retour en passant par La Jonquera ou le Perthus. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 6:

Matin – Départ pour la découverte des Verriers de St André ou vous découvrirez, dans un cadre manufacturier traditionnel, les secrets de fabrication et la conception en direct de véritables œuvres d'art en verre soufflé. Puis continuation pour la cité balnéaire d'Argelès-sur-Mer pour une visite guidée et un temps libre en bord de mer. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Découvrez la Catalogne sous la forme d'un rallye découverte au Domaine du Mas Blanc: cadeau pour le vainqueur. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 7:

Matin – Vous découvrirez, au travers d'une présentation et d'une dégustation, différents produits qui font la richesse du patrimoine gastronomique catalan. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Visite de Collioure: ville de pêcheurs ou l'on vous retracera le chemin du fauvisme, courant artistique qui se caractérise par ses couleurs explosives et flamboyantes. Visite d'une fabrique d'anchois. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 8:

Départ vers votre région après le petit déjeuner avec un panier repas pour le déjeuner.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
239 €
/ PERSONNE

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupe@popinns.com

Votre hébergement :

Le Domaine du Mas Blanc

Route de Théza
66200 Alenya

Détails page 12 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au déjeuner du Jour 8 (1/4 de vin inclus et café aux déjeuners), l'hébergement en chambre base double ou twin, le guidage professionnel lors des excursions, les entrées aux visites inclus au programme, le transport lors des excursions, le restaurant le jour 5, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Mas Blanc.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux dîners, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, le transport depuis votre région, les dépenses d'ordre personnel.

Le Kangourou

JOUR 1:

Arrivée des participants en fin d'après-midi. Cocktail de bienvenue. Dîner au village vacances suivi d'une soirée détente.

JOUR 2:

Matin – Départ pour une balade libre sur le Marché de Fréjus à la découverte de ce marché typiquement provençal. Vous pourrez également flâner dans le centre historique de Fréjus. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Concours de Pétanque - Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 3:

Matin – Départ à pied du Village Club en direction de la Villa Aurélienne au cœur d'un parc de 24 hectares, caractérisé par sa végétation, de type méditerranéen et qui abrite de superbes vestiges de l'Aqueduc Romain. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Concours de belote - Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 4:

Matin – Nous vous ferons découvrir des produits locaux au fil de la journée (pâtisseries, tapenade, aioli...). Déjeuner au village vacances. Après-midi – Départ vers Cannes. Visite du quartier du Suquet et du vieux port. Temps libre sur la croisette. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 5:

Journée – Départ à la découverte de Nice, la promenade des anglais, la vieille ville, le marché aux fleurs, la place Masséna, la cathédrale Sainte-Réparate... Déjeuner au restaurant. Départ à la découverte de la ville de Grasse, capitale mondiale du parfum. Visite guidée de la ville. Puis visite d'une parfumerie. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 6:

Matin – Départ pour la visite du moulin à huile à Fréjus. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Concours de tarot - Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 7:

Matin – Départ à pied du Village Club pour la visite de la Pagode Hong Hien, lieu de culte bouddhique édifié en 1917, lieux de culte unique dans le Var. Sur le retour, vous passerez par le mémorial des guerres en Indochine. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Thé Dansant - Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 8:

Départ vers votre région après le petit déjeuner avec un panier repas pour le déjeuner.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
239 €
/ PERSONNE

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

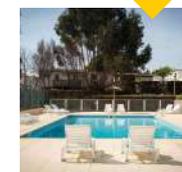
service.groupe@popinns.com

Votre hébergement :

Le Kangourou

992 avenue Henri Giraud
83600 FREJUS

Détails page 18 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au déjeuner du Jour 8 (1/4 de vin inclus et café aux déjeuners), l'hébergement en chambre base double ou twin, le guidage professionnel lors des excursions Nice, Grasse et Cannes, les entrées aux visites inclus au programme, le transport lors des excursions, le restaurant le jour 5, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Kangourou.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux dîners, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, le transport depuis votre région, les dépenses d'ordre personnel.

Le Mongade

JOUR 1 :

Arrivée des participants en fin d'après-midi. Dîner au village vacances suivi d'une soirée film.

JOUR 2 :

Matin – Présentation de votre programme et de votre lieu de séjour autour d'un verre de bienvenue. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Balade pédestre autour du Mongade. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 3 :

Matin – Visite guidée de Strasbourg et de sa célèbre cathédrale surnommée « le grand ange rose » avec son horloge astronomique. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous découvrirez la Petite France, l'ancien quartier des meuniers, des pêcheurs et des tanneurs, connu pour ses typiques façades de galeries superposées. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 4 :

Matin – Dégustation de vin de la région au village. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Animation jeux au village vacances et détente (accès piscine couverte chauffée). Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 5 :

Matin – Vous découvrirez en bateau Gérardmer, La Perle des Vosges, célèbre station climatique et la vallée

des Lacs (Longemer, Retourmemer). Déjeuner au village vacances. Après-midi – Visite d'une fromagerie à Munster suivi d'une dégustation. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 6 :

Matin – Activité au village-club et accès piscine couverte chauffée. Déjeuner au village. Après-midi – Visite Scierie du lancoir. Située au cœur du massif Vosgien, dans le Défilé de Straiture, cette scierie est le dernier témoin d'un passé industriel rural. Puis visite de la bergerie de La Straiture. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 7 :

Matin – Visite d'une confiserie traditionnelle. Vous découvrirez toutes les spécialités gourmandes de la région. Visite de l'atelier et du magasin. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Direction Kaysersberg, visite de ce charmant village et de sa verrerie d'Art. Puis visite de Riquewihr, cité médiévale située au cœur du vignoble alsacien. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 8 :

Départ vers votre région après le petit déjeuner avec un panier repas pour le déjeuner.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
239 €
/ PERSONNE

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

Le Mongade
Col du Bonhomme
88320 PLAINFAING

Détails page 28 du catalogue



La Riviera Limousine

JOUR 1 :

Arrivée des participants en fin d'après-midi. Dîner au village vacances suivi d'une soirée détente.

JOUR 2 :

Matin – Présentation de votre programme et de votre lieu de séjour autour d'un verre de bienvenue. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Balade Pédestre à Beaulieu sur Dordogne. A travers ses ruelles étroites, vous découvrirez l'histoire de cette cité médiévale. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 3 :

Matin – Nous vous raconterons l'histoire d'un produit typiquement local : le vin Paillé. Dégustation. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Au départ de Beaulieu sur Dordogne, vous embarquerez sur une Gabare pour une balade commentée au fil de la Dordogne. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 4 :

Journée – Départ pour Sarlat, la capitale du Périgord Noir, ville d'Art et d'Histoire qui vous charmera au détour de ses ruelles du Moyen Age. Visite guidée. Déjeuner au Restaurant. Départ pour la visite guidée de La Roque Gageac. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 5 :

Matin – Temps libre pour flâner dans Beaulieu et son petit marché local – Déjeuner au village vacances. Après-midi – Visite guidée de Rocamadour, surnommée « cité de la foi » et construite sur un promontoire rocheux dominant le Canyon de l'Alzou. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 6 :

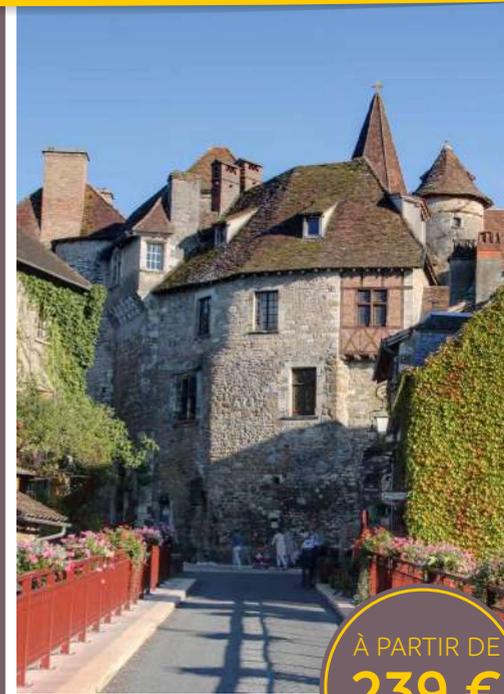
Matin – Temps libre sur le marché local d'Argentat puis découverte libre de la ville. Déjeuner au village vacances. Après-midi – Activités et jeux au village vacances. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 7 :

Matin – Présentation du métier d'éleveur de canards. Vous assisterez à une découpe de canard suivie d'une dégustation de produits. Déjeuner au village vacances. Après-midi – En route pour découvrir le berceau naturel de l'Association Les Plus Beaux Villages de France Collonges La Rouge. Visite guidée. Dîner au village vacances et soirée animée.

JOUR 8 :

Départ vers votre région après le petit déjeuner avec un panier repas pour le déjeuner.



Photos non contractuelles

À PARTIR DE
239 €
/ PERSONNE

Réservez votre séjour :

+33 (0)4 68 37 67 00

service.groupes@popinns.com

Votre hébergement :

La Riviera Limousine
La Garenne
19120 ALTILLAC

Détails page 44 du catalogue



Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au déjeuner du Jour 8 (1/4 de vin inclus et café aux déjeuners), l'hébergement en chambre base double ou twin, le guidage professionnel lors des excursions Strasbourg, Kaysersberg et Riquewihr, l'accompagnement pour la balade pédestre, Gérardmer et Munster, les entrées aux visites inclus au programme, le transport lors des excursions, le restaurant le jour 3, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations du Mongade.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux dîners, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, le transport depuis votre région, les dépenses d'ordre personnel.

Ce tarif comprend : la pension complète du dîner du Jour 1 au déjeuner du Jour 8 (1/4 de vin inclus et café aux déjeuners), l'hébergement en gîte base double, le guidage professionnel lors des excursions Beaulieu-Sur-Dordogne, Sarlat, Rocamadour et Collonges-La-Rouge, les entrées aux visites inclus au programme, le transport lors des excursions, le restaurant le jour 4 les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette fourni, la location de la télévision, le cocktail de bienvenue et l'accès aux infrastructures et aux animations de La Riviera.

Ce tarif ne comprend pas : la taxe de séjour obligatoire, le supplément chambre individuelle, les cafés aux dîners, la prestation hôtelière facultative, l'assurance annulation facultative, le transport depuis votre région, les dépenses d'ordre personnel.



Tarifs 2020

Le Domaine du Mas Blanc - Alénya / Saint-Cyprien (page 12)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par personne	08/02/2020 au 04/04/2020 26/09/2020 au 07/11/2020		04/04/2020 au 02/05/2020		02/05/2020 au 04/07/2020		29/08/2020 au 26/09/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine
B&B	29 €	196 €	35 €	238 €	38 €	259 €	40 €	273 €
Demi-pension	40 €	273 €	46 €	315 €	49 €	336 €	51 €	350 €
Pension complète	51 €	339 €	57 €	381 €	60 €	402 €	62 €	416 €

Les tarifs incluent : l'hébergement et la restauration selon la formule choisie, les animations, le ménage de fin de séjour, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette et la télévision. Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour, les cafés aux repas, le supplément chambre individuelle, la prestation hôtelière, l'assurance annulation / rapatriement. Tarifs enfants nous consulter - Séjour 1 nuit : majoration de 10% du tarif indiqué - Séjour entre le 04/07/2020 et le 29/08/2020 : tarifs nous consulter. Possibilité de séjour en location seule : nous consulter.

Les Abricotiers ☆☆ - Argelès-sur-Mer (page 14)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par logement	04/04/2020 au 06/06/2020 22/09/2020 au 07/11/2020		06/06/2020 au 04/07/2020 29/08/2020 au 22/09/2020		04/07/2020 au 18/07/2020 22/08/2020 au 29/08/2020		18/07/2020 au 01/08/2020		01/08/2020 au 22/08/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Semaine		Semaine		Semaine	
Mobil Home Standard 4 pers.	35 €	175 €	39 €	195 €	518 €		572 €		707 €	
Mobil Home Confort 4 pers.	39 €	195 €	43 €	215 €	546 €		603 €		745 €	
Mobil Home Standard 6 pers.	41 €	205 €	47 €	235 €	571 €		635 €		785 €	
Mobil Home Confort 6 pers.	46 €	230 €	51 €	255 €	622 €		691 €		843 €	
Mobil Home Confort 6 pers. Terrasse semi couverte	50 €	250 €	55 €	275 €	659 €		733 €		890 €	
Mobil Home Supérieur 6 pers.	52 €	260 €	57 €	285 €	682 €		756 €		912 €	
Mobil Home Confort 8 pers.	53 €	265 €	58 €	290 €	738 €		820 €		983 €	
Gîte 3 pièces 6 pers.	57 €	285 €	62 €	310 €	753 €		809 €		989 €	

Arrivée possible tous les jours jusqu'au 04/07/2020 et à partir du 29/08/2020 : séjour de 2 nuits minimum - Entre le 04/07/2020 et le 29/08/2020 : séjour à la semaine obligatoire - arrivée le samedi obligatoire - Les tarifs location incluent : l'hébergement seul (arrivée à compter de 17h et départ avant 10h). Les tarifs n'incluent pas : la caution de 250€ et 50€ pour le ménage et autres services en supplément (draps, linge de toilette et ménage de fin de séjour). Animaux non admis du 04/07/2020 au 29/08/2020. Hors période de vacances scolaires été : animaux admis (un seul par logement) 10 € par jour ou 50 € par séjour.

Le Parc des Chênes - La Croix-Valmer (page 16)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par logement	04/04/2020 au 06/06/2020 22/09/2020 au 07/11/2020		06/06/2020 au 04/07/2020 29/08/2020 au 22/09/2020		04/07/2020 au 18/07/2020 22/08/2020 au 29/08/2020		18/07/2020 au 01/08/2020		01/08/2020 au 22/08/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Semaine		Semaine		Semaine	
Studio 2 Cat. 2	40 €	197 €	48 €	237 €	484 €		538 €		609 €	
Studio 2 Cat. 1	45 €	223 €	54 €	268 €	548 €		609 €		689 €	
Appt 2 pièces 4/5 pers.	64 €	318 €	77 €	381 €	699 €		777 €		880 €	
Appt 2 pièces 6 pers.	68 €	337 €	81 €	404 €	710 €		789 €		884 €	
Appt 3 pièces 6 pers. Sup	85 €	424 €	102 €	509 €	850 €		954 €		1 055 €	
Mobil-home 4 pers.	47 €	233 €	56 €	279 €	644 €		716 €		825 €	
Mobil-home 4/6 pers. ECO	50 €	248 €	60 €	296 €	672 €		746 €		864 €	
Mobil-home 4/6 pers.	52 €	263 €	63 €	314 €	699 €		776 €		903 €	
Mobil-home 6/8 pers.	66 €	330 €	79 €	395 €	755 €		840 €		951 €	
Chalet 3 pièces 4 pers.	69 €	285 €	83 €	342 €	724 €		805 €		916 €	
Chalet 4 pièces 6 pers.	74 €	319 €	88 €	443 €	816 €		873 €		985 €	

Arrivée possible tous les jours jusqu'au 04/07/2020 et à partir du 29/08/2020 : séjour de 2 nuits minimum. Entre le 04/07/2020 et le 29/08/2020 : séjour à la semaine obligatoire - arrivée le samedi obligatoire - Les tarifs location incluent : l'hébergement seul (arrivée à compter de 17h et départ avant 10h). Les tarifs n'incluent pas : la caution de 250€ et 50€ pour le ménage et autres services en supplément (draps, linge de toilette et ménage de fin de séjour). Animaux non admis du 04/07/2020 au 29/08/2020. Hors période de vacances scolaires été : animaux admis (un seul par logement) 10 € par jour ou 50 € par séjour.

Le Kangourou - Fréjus (page 18)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par personne	04/04/2020 au 02/05/2020 et 26/09/2020 au 31/10/2020		02/05/2020 au 04/07/2020 et 29/08/2020 au 26/09/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine
B&B	27 €	182 €	35 €	238 €
Demi-pension	38 €	259 €	46 €	315 €
Pension complète	49 €	325 €	57 €	381 €

Les tarifs incluent : l'hébergement et la restauration selon la formule choisie, les animations, le ménage de fin de séjour, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette et la télévision - Tarifs enfants nous consulter - Séjour 1 nuit : majoration de 10% du tarif indiqué - Supplément chambre individuelle : 13 € / nuit / personne. Taxe de séjour et autres services en supplément - Séjour entre le 04/07/2020 et le 29/08/2020 : nous consulter - Possibilité de séjour en location seule : nous consulter.

Le Lion de Mer - Saint-Raphaël (page 20)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par personne	04/04/2020 au 02/05/2020 et 26/09/2020 au 31/10/2020		02/05/2020 au 04/07/2020 et 29/08/2020 au 26/09/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine
B&B	27 €	182 €	35 €	238 €
Demi-pension	38 €	259 €	46 €	315 €
Pension complète	49 €	325 €	57 €	381 €

Les tarifs incluent : l'hébergement et la restauration selon la formule choisie, les animations, le ménage de fin de séjour, les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette. Tarifs enfants nous consulter - Séjour 1 nuit : majoration de 10% du tarif indiqué - Supplément chambre individuelle : 13 € / nuit / personne. Taxe de séjour et autres services en supplément - Séjours entre le 04/07/2020 et le 29/08/2020 : nous consulter - Possibilité de séjour en location seule en gîte : nous consulter.

Ma Normandie - Bréville-les-Monts (page 22)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par personne	07/03/2020 au 25/04/2020 29/08/2020 au 17/10/2020		25/04/2020 au 30/05/2020		30/05/2020 au 04/07/2020		04/07/2020 au 01/08/2020 15/08/2020 au 29/08/2020		01/08/2020 au 15/08/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine
B&B	21 €	140 €	23 €	154 €	26 €	175 €	37 €	252 €	42 €	287 €
Demi-pension	32 €	217 €	34 €	231 €	37 €	252 €	48 €	329 €	53 €	364 €
Pension complète	43 €	283 €	45 €	297 €	48 €	318 €	59 €	395 €	64 €	430 €

Les tarifs incluent : l'hébergement et la restauration selon la formule choisie, les animations, le ménage de fin de séjour, les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette.
Tarifs enfants nous consulter - Séjour 1 nuit : majoration de 10% du tarif indiqué - Supplément chambre individuelle : 13 € / nuit / personne - Taxe de séjour et autres services en supplément.

Sous les Pins - La Tremblade / Ronce les bains (page 24)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par logement	04/04/2020 au 06/06/2020 12/09/2020 au 07/11/2020		06/06/2020 au 04/07/2020 29/08/2020 au 12/09/2020		04/07/2020 au 18/07/2020 22/08/2020 au 29/08/2020		18/07/2020 au 01/08/2020		01/08/2020 au 22/08/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
Studio 2 pers.	30 €	138 €	34 €	152 €	311 €	346 €	435 €			
Studio 3 pers.	34 €	154 €	37 €	164 €	324 €	360 €	450 €			
Appartement 2 pièces 3 pers.	42 €	191 €	47 €	211 €	350 €	388 €	478 €			
Appartement 3 pièces 5 pers.	49 €	219 €	59 €	264 €	424 €	471 €	633 €			
Appartement 3 pièces 6 ou 7 pers.	58 €	260 €	65 €	295 €	502 €	558 €	675 €			
Mobil-home 4/6 pers. Cat 2	53 €	239 €	62 €	276 €	440 €	489 €	653 €			
Mobil-home 4/6 pers. Cat 1	60 €	272 €	71 €	318 €	556 €	617 €	721 €			
Appartement 4 pièces 6 ou 7 pers.	59 €	267 €	68 €	305 €	545 €	606 €	719 €			

Arrivée possible tous les jours jusqu'au 04/07/2020 et à partir du 29/08/2020 : séjour de 2 nuits minimum - Entre le 04/07/2020 et le 29/08/2020 : arrivée le samedi obligatoire.
Les tarifs location incluent : l'hébergement seul (arrivée à compter de 17h et départ avant 10h) - Les tarifs n'incluent pas : la caution de 250€ et 50€ pour le ménage et autres services en supplément (draps, linge de toilette et ménage de fin de séjour) - Animaux non admis du 04/07/2020 au 29/08/2020. Hors période de vacances scolaires été : animaux admis (un seul par logement) 10 € par jour ou 50 € par séjour.

Le Mongade - Plainfaing (page 28)

Tarifs 2020 en €, par nuit ou semaine et par personne	23/11/2019 au 04/01/2020* 08/02/2020 au 07/03/2020 22/08/2020 au 29/08/2020		04/01/2020 au 08/02/2020 26/09/2020 au 07/11/2020 07/03/2020 au 02/05/2020		02/05/2020 au 04/07/2020 29/08/2020 au 26/09/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine
B&B	34 €	238 €	23 €	154 €	27 €	182 €
Demi-pension	45 €	308 €	34 €	231 €	38 €	259 €
Pension complète	56 €	374 €	45 €	297 €	49 €	325 €

*Supplément réveillons et buffets festifs obligatoires non inclus (25 € / repas) - Les tarifs incluent : l'hébergement et la restauration selon la formule choisie, les animations, le ménage de fin de séjour, les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette - Tarifs enfants, nous consulter - Séjour 1 nuit : majoration de 10% du tarif indiqué - Supplément chambre individuelle : 13 € / nuit / personne - Taxe de séjour et autres services en supplément - Séjour entre le 04/07/2020 et le 22/08/2020 : nous consulter.

Le Hameau des Aiguilles☆☆☆ - Albiez-Montrond (page 30)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par logement	04/01 au 25/01/20		21/12 au 28/12/19		28/12 au 04/01/20		25/01 au 08/02/20 07/03 au 21/03/20		08/02 au 07/03/20	
	Noël				Nouvel An				Hiver	
	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine
Studio 4 pers.	51 €	254 €	121 €	607 €	152 €	758 €	70 €	350 €	819 €	
Appartement 2 pièces 6 pers.	75 €	377 €	139 €	695 €	176 €	881 €	101 €	506 €	1 067 €	
Appartement 3 pièces 8 pers.	94 €	468 €	182 €	909 €	224 €	1 122 €	122 €	611 €	1 202 €	
Appartement 3 pièces 10 pers.	110 €	548 €	215 €	1 076 €	267 €	1 333 €	143 €	713 €	1 590 €	

Les tarifs incluent : l'hébergement, l'accès à la piscine intérieure chauffée, hammam et sauna, le linge de lit et la télévision - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour, la caution et les autres services en supplément - Tarifs été, nous consulter.

Les Villages du Bachat☆☆☆ - Chamrousse (page 32)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par logement	07/12/19 au 21/12/19 04/01/20 au 11/01/20 28/03/20 au 11/04/20		21/12/19 au 28/12/19		28/12/19 au 04/01/20		11/01/20 au 01/02/20 14/03/20 au 28/03/20		01/02/20 au 08/02/20 07/03/20 au 14/03/20		08/02/20 au 07/03/20	
	Noël				Nouvel An				Hiver			
	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine
Studio 4 pers.	69 €	312 €	128 €	577 €	172 €	776 €	74 €	372 €	100 €	452 €	974 €	
Appartement 2 pièces 4 pers.	77 €	348 €	143 €	643 €	193 €	867 €	83 €	414 €	112 €	503 €	1 129 €	
Appartement 2 pièces 6 pers.	94 €	424 €	179 €	806 €	243 €	1 094 €	102 €	510 €	139 €	624 €	1 364 €	
Appartement 3 pièces 6 pers.	102 €	457 €	187 €	843 €	254 €	1 144 €	107 €	533 €	145 €	654 €	1 393 €	
Appartement 3 pièces 8 pers.	136 €	612 €	259 €	1 164 €	351 €	1 579 €	147 €	736 €	201 €	903 €	1 921 €	
Appartement 3 pièces 10 pers.	166 €	745 €	315 €	1 417 €	428 €	1 925 €	179 €	897 €	244 €	1 099 €	2 343 €	

Les tarifs incluent : l'hébergement, l'accès à la piscine extérieure chauffée, à la salle de fitness, jacuzzi, sauna et la télévision (linge de lit inclus en courts séjours et remis à la réception à l'arrivée) - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour, la caution et les autres services en supplément - Tarifs été, nous consulter.

Le Chalet de l'Eterlou - Saint-Chaffrey (page 34)

Tarifs 2020 en € par semaine et par logement	14/12 au 21/12/19		21/12 au 28/12/19		28/12 au 04/01/20		04/01 au 01/02/20 28/03 au 18/04/20		01/02 au 08/02/20 07/03 au 28/03/20		08/02 au 07/03/20	
	Noël				Nouvel An/Hiver				Hiver			
Appartement 3 pièces 4 pers.	378 €	767 €	1 019 €	420 €	486 €	1 116 €						
Appartement 3 pièces 6 pers.	505 €	1 021 €	1 358 €	561 €	649 €	1 489 €						

Les tarifs incluent : l'hébergement, la télévision et le linge de lit - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour, la caution et les autres services en supplément - Tarifs été, nous consulter.

Château des Magnans☆☆☆ - Jausiers (page 36)

Tarifs 2020 en € par nuit et par logement	Basse saison		Haute saison (toutes les vacances scolaires)	
	Nuit		Nuit	
Studio Double (4p) classique (court séjour)	65 €	110 €	65 €	110 €
Studio Double (4p) classique (à partir de 7 nuits)	45 €	80 €	45 €	80 €
Duplex Famille Supérieur (6p)	80 €	150 €	80 €	150 €

Les tarifs incluent : la nuitée, les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette, le ménage de fin de séjour (hors coin cuisine), la TV, le Wifi, le parking, l'accès à l'espace détente.
Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour et les autres services en supplément.

Plein Sud ☆☆☆ - La Foux d'Allos (page 38)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par logement	14/12 au 21/12/19		21/12 au 28/12/19		28/12 au 04/01/20		04/01 au 18/01/20 07/03 au 18/04/20		29/02 au 07/03/20			
	Noël				Nouvel An							
	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine	1 nuit	semaine		
Studio 3 pers.	51 €	230 €	79 €	356 €	118 €	590 €	61 €	273 €	-	708 €		
Appartement 2 pièces 4 pers.	64 €	288 €	107 €	482 €	166 €	830 €	88 €	396 €	-	996 €		
Appartement duplex 2 pièces 5 pers.	72 €	326 €	115 €	519 €	174 €	868 €	96 €	433 €	-	1 041 €		
Appartement 3 pièces 6 pers.	78 €	353 €	123 €	555 €	181 €	907 €	102 €	461 €	-	1 088 €		
Appartement duplex 3 pièces 6 pers.	83 €	375 €	131 €	589 €	192 €	961 €	109 €	490 €	-	1 153 €		

Les tarifs incluent : l'hébergement et la télévision - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour, la caution et les autres services en supplément - Tarifs été, nous consulter.

Village vacances Georges Moustaki - Les Moussières (page 40)

Tarifs 2020 en € par nuit et par personne	Septembre / Juillet et Août	Avril à juin	Janvier à mars	Vacances scolaires
Chambre double	Nuit 68,20 €	Nuit 68,80 €	Nuit 70,20 €	Nuit 77,00 €

Les tarifs incluent : la nuité, les repas, le cocktail de bienvenue, le linge de toilette et les lits faits à l'arrivée.

Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour et les autres services en supplément.

Si réservation inférieure à 3 nuits, un supplément par nuit de 4€ sera appliqué.

La Riviera Limousine ☆☆☆ - Beaulieu-sur-Dordogne (page 44)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par personne	04/04/2020 au 02/05/2020 26/09/2020 au 31/10/2020		02/05/2020 au 30/05/2020		30/05/2020 au 04/07/2020 29/08/2020 au 26/09/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine
B&B	29 €	196 €	34 €	231 €	38 €	259 €
Demi-pension	40 €	273 €	45 €	308 €	49 €	336 €
Pension complète	51 €	339 €	56 €	374 €	60 €	402 €

Les tarifs incluent : l'hébergement et la restauration selon la formule choisie, le ménage de fin de séjour, les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette - Tarifs enfants nous consulter - Séjour 1 nuit : majoration de 10% du tarif indiqué - Supplément chambre individuelle : 13 € / nuit / personne - Taxe de séjour et autres services en supplément
Séjour entre le 04/07/2020 et le 29/08/2020 : tarifs nous consulter - Possibilité de séjour en location seule : nous consulter.

Les Jardins de Saint-Benoît ☆☆☆☆ - Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (page 46)

Tarifs 2020 en € par nuit et par personne	01/03/2020 au 18/04/2020 26/10/2020 au 02/11/2020		19/04/2020 au 03/07/2020 24/08/2020 au 26/10/2020		04/07/2020 au 23/08/2020	
	Nuit	Nuit	Nuit	Nuit	Nuit	Nuit
Maison de village - 1 chambre	63,50 €		80,50 €		106 €	
Maison de village - 2 chambres supérieures	42 €		52,50 €		65,25 €	
Maison de village - 2 chambres	46,50 €		57,25 €		72 €	

Tarif groupe applicable à partir de 15 pers. - versement de 50% d'acompte à la confirmation, le solde avant le jour de l'arrivée du groupe - Les tarifs incluent : la nuité, la télévision et le linge de lit - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour et les autres services en supplément.

Le Virginia ☆☆☆ - Grasse (page 48)

Tarifs 2020 en € par nuit ou semaine et par logement	21/12/2019 au 04/01/2020 08/02/2020 au 04/04/2020		04/04/2020 au 02/05/2020 26/09/2020 au 07/11/2020		02/05/2020 au 13/06/2020 05/09/2020 au 26/09/2020		13/06/2020 au 04/07/2020 29/08/2020 au 05/09/2020		04/07/2020 au 01/08/2020 22/08/2020 au 29/08/2020		01/08/2020 au 22/08/2020	
	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine								
	Studio 2 pers.	56 €	279 €	63 €	315 €	72 €	324 €	83 €	374 €	114 €	513 €	142 €
Appartement 2 pièces 4 pers.	68 €	355 €	75 €	375 €	84 €	378 €	97 €	437 €	139 €	625 €	170 €	765 €

Arrivée possible tous les jours. Du 04/07/2020 au 29/08/2020 : séjour de 2 nuits min. obligatoire - Pour le reste de l'année : séjour à la nuitée possible. - Les tarifs location incluent : l'hébergement seul (arrivée à compter de 17h et départ avant 10h) et la TV - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour, Caution de 250 € et 50 € pour le ménage et autres services en supplément (draps, linge de toilette et ménage de fin de séjour) - Animaux non admis du 04/07/2020 au 29/08/2020. Hors période de vacances scolaires été : animaux admis (un seul par logement) 10 € par jour ou 50 € par séjour.

Villa Bellagio Blois ☆☆☆ - La Chaussée Saint-Victor (page 50)

Tarifs 2020 en € par nuit (chambre et petit déjeuner)	Janvier à Avril	Mai à Septembre	Octobre à Décembre
1/2 double avec petit-déjeuner buffet	29 €	37 €	29 €
Supplément single	20 €	30 €	20 €
Supplément triple	28 €	28 €	28 €

Tarif groupe applicable à partir de 20 pers. - versement de 50% d'acompte à la confirmation, le solde avant le jour de l'arrivée du groupe - Les tarifs incluent : la nuité et le petit déjeuner - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour et les autres services en supplément.

Villa Bellagio Amboise ☆☆☆ - Amboise (page 52)

Tarifs 2020 en € par nuit (chambre et petit déjeuner)	Janvier à Mars	Avril à Octobre
Single B&B	Nuit 66 €	Nuit 85 €
Double/Twin B&B	78 €	118 €
Triple B&B	96 €	138 €
Quadruple B&B	114 €	158 €

Les tarifs incluent : la nuité et le petit déjeuner - Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour et les autres services en supplément - Supplément Repas -12 ans : plat, dessert, 1 boisson au choix : 9.90€ TTC - Supplément Repas +12 ans : entrée, plat, dessert : 21.00€ TTC - Supplément Boissons +18 ans : 1/4 de vin carafe, eau carafe, café : 3.00€ TTC
Supplément Fromages : 3.00€ TTC - Gratuits groupes à partir de 21 pers. : 1 chambre single B&B offerte pour 21 pers. payantes, puis 1/2 double B&B par tranche de 20 pers. payantes supplémentaires

L'Émeraude ☆☆☆ - Damwix (page 54)

Tarifs 2020 en € par nuit et par personne	Mars	Avril / Juillet / Août et Septembre	Mai et Juin
Chambre double	Nuit 52,80 €	Nuit 53,40 €	Nuit 54,40 €

Les tarifs incluent : la nuité, les repas, le cocktail de bienvenue, le linge de toilette et les lits faits à l'arrivée.

Les tarifs n'incluent pas : la taxe de séjour et les autres services en supplément.

Si réservation inférieure à 3 nuits, un supplément par nuit de 4€ sera appliqué.



2020 TARIFS LOCATION

LOGEMENTS	2P5	3P5/3P6
DATE		
26/10 AU 02/11/2019	499	609
21/12 AU 28/12/2019	499	599
28/12/2019 AU 04/01/2020	539	649
04/04 AU 02/05/2020	525	600
02/05 AU 27/06/2020	450	525
27/06 AU 04/07/2020	525	600
04/07 AU 11/07/2020	1100	1275
11/07 AU 01/08/2020	1200	1350
01/08 AU 15/08/2020	1300	1475
15/08 AU 22/08/2020	1200	1350
22/08 AU 29/08/2020	850	950
29/08 AU 17/10/2020	450	525



2020

**TARIFS PENSION COMPLETE
HORS VACANCES SCOLAIRES**

TARIF PAR TRANCHE AGE	
ADULTE	71
12/15 ANS	64
4/11 ANS	57
2/3 ANS	43

**TARIFS DEMI-PENSION
HORS VACANCES SCOLAIRES**

TARIF PAR TRANCHE AGE	
ADULTE	61
12/15 ANS	55
4/11 ANS	49
2/3 ANS	37